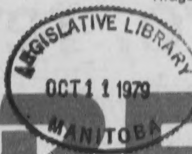
Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol 67 No 25 SAINT-BONIFACE JEUDI 11 OCTOBRE 1979



Le premier tirage de la Loterie 1500

C'est jeudi dernier à La Broquerie, qu'a eu lieu le premier tirage de la Loterie 1500 mise sur pied par la Fédération de l'âge d'or du Manitoba dans une tentative d'auto-financement. Sur la photo on reconnaît M. Louis Hince, le président de la Fédération, qui a procédé au tirage en compagnie de Mme Aline Balcaen, la présidente du club Amitié de La Broquerie.

Au sommaire

Culture

L'Office national du film fête cette année son 40e anniversaire d'existence. Pour l'occasion, le responsable de la distribution au Manitoba et en Saskatchewan, M. Ronald Bisson, a mis sur pied trois journées spéciales de projection de films au Centre culturel franco-manitobain, du 17 au 19 octobre.

•

Économie

Depuis mardi, dans toutes les banques et autres institutions financières, les personnes intéressées peuvent acheter des obligations d'épargne du Canada. Quant à ceux qui en possèdent déjà, il est possible qu'ils bénéficient cette

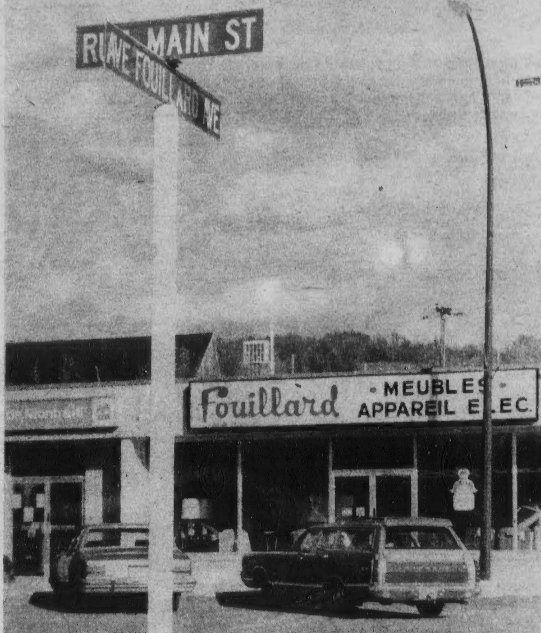


année d'un boni. Bernard BOCQUEL donne d'autres précisions dans un reportage à ce sujet.

•

Les meilleures de la semaine!

Si vous avez eu un problème technique la dernière fois, n'oubliez pas de vous munir d'une bonne paire de ciseaux pour la lecture de nos "Meilleures de la semaine"!



Saint-Lazare s'est donné, au cours de l'été dernier une image francophone symbolique en redonnant le nom de ses rues aux pionniers qui ont contribué aux progrès du village. Une consultation à ce sujet auprès de la population a quand même fait conserver une rue "Main".

Saint-Lazare, revisité

Attablés dans le pub de l'hôtel de la famille Huybrecht à Saint-Lazare en ce vendredi soir de début d'octobre, quelques dizaines de jeunes - hommes et femmes - des vieux aussi, et quelques Métis, toujours très discrets, sont à mettre de l'entrain à ce début de fin de semaine de l'Action de grâce.

par André-Yves ROMPRÉ

Dans un coin de cette pièce enfumée et vieille de quelques décennies, une table de billard constitue le centre d'attraction d'un groupe de jeunes travailleurs du coin. Certains d'entre eux travaillent à la mine de potasse de Rocanville, en Saskatchewan, sise à moins de dix kilomètres de ce petit village du Manitoba. D'autres travaillent sur les fermes ou dans les commerces du village. On se croirait dans n'importe quel autre centre rural du Manitoba.

Mais cela n'est pas tout à fait exact. Saint-Lazare n'est pas un village comme les autres... Isolé, ce bourg qu'on a longtemps persisté à appeler tout simplement "Lazare", prononcé un peu à l'anglaise, compte une population d'un peu plus de 90 pour cent d'origine francophone. C'est le seul village de nom à caractère véritablement français à plus de 200 kilomètres à la ronde. Situé à quelques 400 kilomètres de la capitale manitobaine qu'est Winnipeg, Saint-Lazare, aux dires de plusieurs de ses villageois, est caractérisé avant tout par cet isolement.

À Saint-Lazare, on est donc presque en Saskatchewan. Ce village, vieux d'un peu plus d'un siècle, est incorporé dans la municipalité rurale d'Ellice et l'on y dénombre quelque cinq cents habitants. Autre caractéristique, il est situé au confluent des rivières Qu'appelle et Assiniboine, dans une superbe vallée dont le paysage rafraichissant jure dans le décor des plates prairies.

(Suite à la page 2)

Saint-Lazare, revisité (I)

(Suite de la une)

Cet hôtel qui abrite aussi quelques unités assez confortables de motels constitue, sur la rue Main, un lieu de rencontre assez fréquenté en soirée, et un peu en fin d'après-midi.

Sur le perron à l'entrée de l'hôtel, des jeunes, n'ayant pas encore l'âge d'admission, causent, se taquinent et y font la navette jusqu'à un petit restaurant situé en "biscancoin" avec l'hôtel.

L'ambiance villageoise

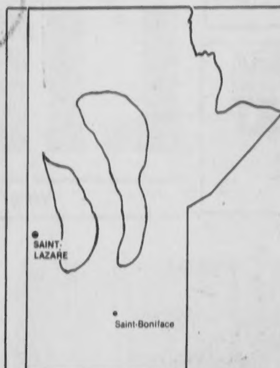
Dans l'autre coin du pub, un téléviseur branché sur une chaîne anglaise, projette les images d'un film policier que quelques uns des clients regardent d'un oeil très peu intéressé. Entre les clients, on parle beaucoup en anglais et de temps à autre, c'est aussi en français que cela se passe...

L'ambiance est sympatique, villageoise et très peu souvent troublée, dit-on, par des bagarres, comme cela est peut-être le cas dans pareil établissement ailleurs.

Saint-Lazare, comme on le découvrira, est unique et différent du reste du Manitoba, et en particulier du reste du Manitoba français. Pourtant, il vit la même situation linguistique, sociale, économique, et scolaire que tant d'autres centres aux origines francophones. En un mot, l'assimilation y fait des ravages: les moins de trente ans, de l'avis général, n'utilisent que très peu la langue française pour communiquer entre eux, et bien que l'école française de Saint-Lazare offre, de la maternelle à la neuvième année, un enseignement en français, entre les enfants - sauf une proportion minime - c'est l'anglais qui gagne du terrain comme langue d'usage quotidienne. "En arrivant au jardin d'enfants, à l'âge de cinq ans, la plupart des bambins ne communiquent à peu près pas en langue française", explique Soeur Thérèse à qui il revient de leur enseigner les rudiments de la langue de Molière afin de les préparer à entrer au cours primaire français.

Parce qu'à cet âge déjà, "Sesame Street" à la télévision anglaise les a beaucoup plus divertis que "Bobino" à la chaîne française de Radio-Canada. Et, bien des parents qui croient encore à la survie du français n'y peuvent rien puisque l'enfant du 20e siècle a appris il y a bien longtemps à tourner lui-même le sélecteur de canaux de la télévision pour écouter ses émissions préférées.

Pour les autres qui passent facilement à la langue anglaise à la maison, leur principale crainte réside dans le fait qu'il ne souhaitent pas - pour toutes sortes de raisons - que leurs enfants ne deviennent que des unilingues français. Un argument discutable, puisque à moins de ne jamais sortir dehors, tout le monde finit, de nos jours au Manitoba, par apprendre convenablement la langue de Shakespeare.



André-Yves Rompré rentre de Saint-Lazare où, pendant trois jours, il a vécu au rythme de ce sympathique village

situé à plus de 400 kilomètres de Winnipeg. Isolé du reste du Manitoba français, Saint-Lazare est le seul lieu à caractère francophone à 200 kilomètres à la ronde! Une population de quelques 500 personnes y vit isolée au milieu des trois vallées environnantes: celles des rivières Qu'appelle, Assiniboine et celle du Beaver creek. Qu'est Saint-Lazare aujourd'hui? Autour de quoi s'organise la vie de ce village limitrophe de la Saskatchewan et quelle direction prendra-t-il dans l'avenir? C'est à ces questions que tentera de répondre la série de trois reportages qui débutent cette semaine dans LA LIBERTÉ.



À l'entrée de Saint-Lazare, des mots de bienvenue très évocateurs.



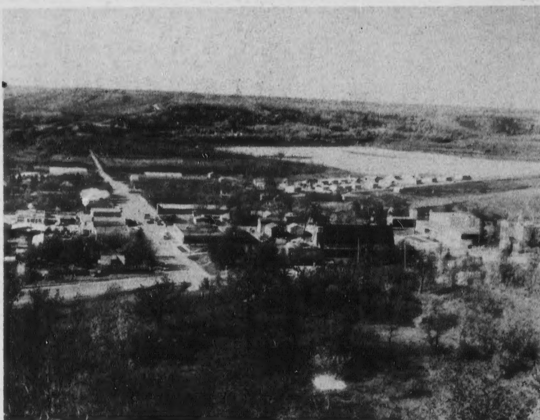
Ces étudiants, accompagnés du directeur de l'école française, M. Pierre Beaudoin, (première rangée, à droite) peuvent aujourd'hui compléter leur neuvième année dans leur paroisse. Après, on prend la route de l'école anglaise de Birtle.

Franco, bilingue... anglo?

Certains diront que Saint-Lazare demeure un bastion francophone. D'autres diront qu'il est en train de devenir bilingue, alors que d'autres sont alertés devant la menace de l'assimilation totale d'ici vingt ans!

La question scolaire remonte à la surface des conversations des gens de Saint-Lazare depuis quelques mois alors qu'un groupe de parents avait fait une demande pour obtenir tout le secondaire en français sur place. Actuellement les élèves de la 10e, 11e et 12e années doivent se rendre à une école anglaise de Birtle, à une quinzaine de kilomètres plus loin, pour recevoir en entier leur enseignement secondaire.

La question de l'école demeure cependant complexe. Elle rencontre des supporteurs et des opposants. Les premiers voient l'école française comme un instrument indispensable à la survie du français, alors que les seconds craignent que les services dispensés dans une école française à Saint-Lazare ne soient pas aussi complets et variés que dans le complexe de l'institution de Birtail.



Une vue de la vallée dans laquelle se trouve le village de Saint-Lazare.

Le débat s'est apaisé au cours des derniers temps et la division scolaire de Birtail n'a pas donné suite à la demande des parents francophones désireux d'avoir l'école française, de la maternelle à la douzième année inclusivement.

La nomination prochaine d'un nouveau représentant francophone au sein du conseil de la division - le seul sur onze - pourrait faire reprendre le débat là où l'avait conduit d'une façon décidée l'actuel commissaire francophone, M. André Huberdeau. Mais celui qui occupera le poste, vraisemblablement M. Antonio Simard, devra disposer de l'appui de la population locale, car sa voix est numériquement faible dans une division scolaire peu favorable au fait français dans la région.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré

Journaliste: Bernard Bocquel

Collaborateur: Raymond Hébert

Publicitaire: Claude Gagné

Composition typographique: Lorraine Sabo

Correction d'épreuves: Augusta Davidson

Montage: Normand Vermette

Secrétariat: Odette Guyot, Huguette Suchy

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à LA LIBERTÉ

Une réplique au sujet de la question de l'anglais chez les scouts et ailleurs

Monsieur le rédacteur,

Cette lettre est une réplique à la lettre de Mme Roberta Huberdeau, lettre parue le 27 septembre dans **LA LIBERTÉ**.

C'est avec beaucoup de chagrin que je me trouve obligé de riposter à cette insulte à notre peuple, une des nombreuses que nous avons souffert dans le passé. Celle-ci est plus blessante, car elle vient d'une des nôtres.

La fable que le village de Saint-Lazare est 50% anglophone est ridicule. Il est même très généreux de dire que 10% des gens de Saint-Lazare sont non-francophones. Mais ceci n'est pas la question.

La grande tragédie chez notre peuple est qu'une grande partie des francophones ne s'efforce même plus de parler leur propre langue. L'occasion est là, chaque jour, mais ces gens se laissent tout simplement assimiler en pensant même qu'ils font une faveur aux anglophones. Ils savent même défendre l'anglais qui a bien su se défendre lui-même à travers l'histoire, sans l'aide de collaborateurs.

Il y a eu des collaborateurs à travers l'histoire, mais hélas, nous en sommes maintenant rendus au point où ils se prononcent ouvertement! Comme si ce n'était pas assez de faire ridiculiser nos religieuses et notre religion; comme si ce n'était pas assez de perdre le droit de se servir de notre langue en 1890! Ce n'est pas assez de souffrir les indignités de voir nos enfants se faire assimiler par le milieu anglais, il faut maintenant se faire vendre par les nôtres!... Soyez toujours conscients que l'anglophone, dans sa fierté, ne perd pas son temps à supporter les francophones "mitaines mouillées". Il sait cependant supporter les siens, le convaincu...

Je ne connais pas trop les objectifs des scouts. Mais, si un scout ou une guide appartenant à un groupe francophone et qui pratique les objectifs guides et scouts en anglais, il commet une grave erreur. Etre bilingue est une chose, mais agir en anglais pour plaire à quelques-uns est une insulte à notre peuple, à nos aspirations de race fière et capable. C'est une manière certaine d'assurer notre fin.

Si Mme Huberdeau veut nous détruire, qu'elle ne rende pas ses intentions publiques. Au moins, aurons-nous la satisfaction de ne pas savoir que le coup fatal a été administré par une des nôtres.

D'autant plus, je doute que le grand saint Pierre à qui Mme Huberdeau fait référence, n'a pas de place dans son domaine pour ceux qui trahissent leur peuple.

Monsieur, veuillez agréer mes sentiments les meilleurs.

Sincèrement,

Mathieu Deschambault
Saint-Lazare, Manitoba

le 1er octobre 1979

Pourquoi craindre pour la minorité du Québec?

En réponse à M. Raymond Hébert:

Monsieur le Rédacteur,

Il me semble que la campagne de sensibilisation, mise sur pied il y a quelques temps par les adversaires de la Loi 101 au Québec, commence à prendre effet. Nombreux sont ceux qui, au nom de la justice, se lancent à la défense des anglophones du Québec. La dernière chronique de Raymond Hébert en fait de même.

Il est vrai que le Québec reçoit une large part des octrois formulaires en vue de promouvoir l'éducation bilingue; c'est parfaitement logique. La grande partie des personnes bilingues au Canada se trouvent au Québec. De toute façon, comment répondre à la question: "est-ce que les programmes en anglais pour anglophones se sont améliorés de façon positive"? Cela ne se discute même pas, car ce sont les anglophones, au Québec, qui détiennent le pouvoir dans quelques 29 "school boards", qui élisent leurs commissaires, qui choisissent leurs administrateurs, directeurs, enseignants...

Ceux qui contrôlent ne sont-ils pas responsables de la qualité de l'enseignement aussi? La minorité anglophone au Québec ressemble un peu à la Province qui est la sienne; ce n'est pas une minorité comme les autres. Cette même minorité a plus d'élèves dans son système scolaire que plusieurs autres provinces canadiennes.

Une lecture de la Loi 101 révèle que, oui, il y a certaines restrictions à l'enseignement en anglais, mais certainement pas pour les anglophones du Québec. Ces restrictions visent les nouveaux arrivés qui commençaient déjà à fonctionner en majoritaires, en s'assimilant à la minorité anglophone du Québec. Un redressement de cette situation s'avérait urgent.

À la question qui demande: pourquoi les collègues du Québec au Conseil des Ministres tolèrent-ils "cet abus flagrant de l'utilisation des fonds publics"? - La réponse est simple: aucun de ces ministres n'a de reproches à faire au Québec en matière d'éducation bilingue et du traitement des minorités, tout simplement.

Car dans huit provinces sur dix, l'éducation française se fait à coup de petites miettes et ne bénéficie d'aucune garantie légale.

A. Bédard
La Salle, Manitoba

le 8 octobre 1979

La "Journée d'accueil" à l'école Noël-Ritchot

C'est le 26 septembre qu'eut lieu la Journée d'Accueil à l'école Noël Ritchot et même la température était favorable. Le but de cette journée était d'accueillir les nouveaux élèves et professeurs d'une façon spéciale et aussi de démontrer aux anciens que nous étions heureux de les revoir. Cette fête amicale ayant comme thème "Viens partager avec moi" donna le ton pour l'année scolaire 79-80.

Il y eut d'abord grand rassemblement de tous les élèves et membres du personnel au gymnase de l'école. La



directrice souhaita la bienvenue à tous et présenta les nouveaux, qui devaient se rendre au devant du gymnase, tandis que la chorale des Diablotins entonnait un refrain entraînant. Le nom de l'élève ou du professeur était ensuite affiché sur le mur. Les nouveaux étaient à l'honneur!

Tout au courant de la journée, la chanson thème "Viens partager" résonna dans l'école avec plus d'entrain que jamais. Voici pourquoi: les paroles de cette chanson furent composées par Mlle Mona Gauthier, professeur à Noël Ritchot. En plus, c'est elle qui l'interpréta, accompagnée au piano par Mme Paulette Lafon, secrétaire de l'école, ainsi que par M. Robert Gauthier à la guitare. Le refrain était chanté par cinq élèves de notre école: Nicole Bosc, Eveline Chartier, René Emond, Denise Gagné et Diane Hudon.

Une messe, fut concélébrée par l'abbé Bernard Bélanger, curé de Saint-Norbert et l'abbé Florent LaBonté, curé de La Salle. La participation des élèves fut excellente. Certains partagèrent leur talent en chantant des solos, tel que Nicole Cenerini, Marc McDonald et... d'autres en jouant un instrument musical dans un petit orchestre qui accompagnait la foule.

Vers 11h les élèves retournèrent dans leur classe pour les activités dans le livret préparé par le BEF pour l'occasion. Certaines classes profitèrent de la belle température pour faire un pique-nique. L'après-midi, les élèves de la 6e à la 9e année se rendirent à l'aréna pour faire du patin à roulettes. Les plus jeunes, (M à 5) divisés en équipes, ayant comme chef des élèves de la 5e année devaient s'arrêter à neuf différentes stations pour une activité préparée par les professeurs. L'objectif des activités était surtout d'encourager chaque membre de l'équipe à s'entraider, à partager, afin que chacun puisse compléter l'activité exigée. Une fois les stations complétées les équipes se rendaient au gymnase où une surprise les attendait.

Tous les élèves et professeurs de l'école se sont donnés la main pour que la Journée d'Accueil soit bien réussie. Ensemble ils ont compris le vrai sens du Partage et de L'Amitié. Si l'on en juge par l'esprit qui régnait durant cette journée, l'année scolaire 79-80 à Noël Ritchot sera FORMIDABLE.

Doris Lemoine
Directrice

La chronique de Raymond HÉBERT



Quand les gouvernements et le peuple tirent ensemble...

La solidarité canadienne envers les réfugiés indochinois est à souligner, car cette aventure sera peut-être un modèle à suivre dans l'avenir.

Situation nettement exceptionnelle.

Nous voyons d'abord notre ministre de l'Immigration, M. Ron Atkey, confondre tous ces "libéraux" bien-pensants, mais figés depuis longtemps dans l'inaction, tendre généreusement la main canadienne aux réfugiés vietnamiens. Il le fait en défiant presque ouvertement la bureaucratie dont il est à la tête, ces fonctionnaires de l'immigration qui ont depuis toujours la garde de la pureté raciale du peuple canadien. (C'est cette même bureaucratie, on se souviendra, qui a développé et implanté la politique de peuplement de l'Ouest canadien pour noyer les Métis et les francophones qui y étaient jusqu'alors majoritaires... mais c'est une autre histoire.)

En affirmant sa politique de générosité, M. Atkey a encouru également de graves risques politiques. M. Atkey fut largement responsable de la malheureuse décision du gouvernement Clark d'annoncer le transfert de l'ambassade canadienne en Israël à Jérusalem. On peut s'imaginer les récriminations qu'il a eu à subir, à l'intérieur du Cabinet fédéral sinon aux mains du premier ministre lui-même... Et voilà qu'il s'aventure dans des eaux encore plus profondes, prenant bravement le risque que le Canada tout entier acceptera à bras ouverts des dizaines de milliers de Vietnamiens expatriés, de race surtout chinoise, à l'intérieur de ses villes et villages.

Il est bizarre qu'en ces temps résolument égoïstes, qui produisent partout au pays des gouvernements conservateurs voués à la protection des intérêts privés (lire: des grandes entreprises, des individus bien nantis), l'on voit notre gouvernement national prendre de tels risques... et recevoir, spontanément, l'appui de larges secteurs de l'opinion publique et du peuple lui-même.

Ce n'est pas seulement la presse nationale qui a réagi favorablement; en effet, de nombreux organismes privés ont devancé le ministre de l'Immigration en préconisant une politique d'accueil généreuse pour les "boat people". Depuis ce temps, certains gouvernements provinciaux, notamment celui du Québec, ont annoncé également des politiques d'accueil favorables.

À Winnipeg, la presse quotidienne et même, dans un geste de leadership inusité, la ville de Winnipeg en la personne de son maire, ont également affirmé leur désir d'accepter un bon nombre de réfugiés et a établi des plans d'accueil. Les efforts de la ville sont coordonnés par un comité imposant, présidé par M. Sidney Spivak.

Partout, à travers le Canada

Il est également à notre honneur, en tant que francophones manitobains, qu'un nombre toujours grandissant de nos paroisses, villages et comités locaux se soient organisés pour fournir une aide concrète aux réfugiés vietnamiens. La liste des communautés qui participent à cet effort s'allonge presque quotidiennement: en plus de Saint-Pierre-Jolys, de Notre-Dame-de-Lourdes, de Saint-Adolphe et de Saint-Boniface, nous avons vu les localités de Sainte-Rose, de Sainte-Anne-des-Chênes ainsi que d'Elie former des comités d'accueil... et la liste, je suis sûr, n'est pas complète.

C'est tout à l'honneur des gens de ces localités, que ce soit paroisses, organismes bénévoles ou groupes d'individus, qu'elles se soient organisées spontanément pour apporter une aide concrète à nos frères vietnamiens. Et ils ne sont pas les seuls: partout à travers le Canada des comités semblables se sont créés ou sont en voie de l'être. Il est bon de constater que les Franco-Manitobains, face à un besoin évident, font preuve d'autant sinon plus de générosité que le Canadien typique.

Enfin, cette aventure difficile dans laquelle s'est embarquée notre pays, nos villes, nos villages sera peut-être un modèle si des désastres semblables surviennent à l'avenir. Car pour une fois, le gouvernement n'a pas imposé un programme, n'a pas dicté la ligne de conduite du peuple canadien. En façonnant le programme comme il l'a fait il a dit effectivement à la population: "Voici, nous avons les moyens pour accueillir ces gens infortunés, nous les mettons à votre disposition si vous voulez les accueillir dans vos localités".

Si le gouvernement fédéral avait procédé autrement, en ouvrant simplement les portes à 50,000 réfugiés sans programme d'accueil, l'adaptation de ces gens aurait été rendue énormément plus difficile; nous aurions même vu sans doute un phénomène de rejet se manifester assez rapidement, surtout dans les grandes villes où les accommodations entre groupes ethniques sont déjà précaires.

Mais ici au Manitoba, et ailleurs au Canada, avec autant de générosité et de bonne volonté qui les attend, les réfugiés auront certainement une bien meilleure possibilité de s'adapter à notre pays et d'en devenir rapidement des citoyens à part entière.

La campagne des obligations d'épargne vient de s'ouvrir

Pour la 34e année consécutive, le gouvernement fédéral donne rendez-vous aux investisseurs canadiens avec sa nouvelle émission d'obligations d'épargne du Canada, datée du 1er novembre. Cette année, le taux d'intérêt offert sur sept ans s'élève à 10.25 pour cent. À en croire la publicité, il paraît que ces obligations "valent leur pesant d'or". Reste à savoir pour qui...

par Bernard BOCQUEL

En effet, à première vue, quelles sont les personnes intéressées à acheter entre au minimum $100 et au maximum $25,000 d'obligations à 10.25 pour cent lorsque votre banque préférée offre au moins 11 pour cent pour un an? Réponse de M. Michel Lecours, qui prête actuellement ses services de courtier à la Banque du Canada: "Les obligations épargne sont d'une très grande sécurité, car elles sont garanties par le gouvernement. Et puis surtout les obligations peuvent être encaissables en tout temps à leur pleine valeur, en plus de l'intérêt".

Néanmoins, M. Lecours concède, si l'on tient compte du taux d'inflation annuel important, (8.4 pour cent au Canada d'août 1978 à août 1979): "Pour les gens qui veulent faire mieux que l'inflation, il doivent trouver un autre outil". Et c'est là où finalement se situe le problème: quoi faire avec son argent? Toujours selon M. Lecours, pour ceux qui "recherchent la sécurité, qui essaient d'épargner ou qui, pour un temps donné, ne savent pas trop où placer leur gains, un taux de 10.25 pour cent constitue un très bon rendement sur sept ans".

Acheter des obligations d'épargne c'est une chose. Mais vouloir les garder jusqu'à échéance peut se discuter. Si au fil des ans les taux d'intérêt baissent, disons en deçà des 10.25 pour cent, inutile d'être fort en calcul pour conclure qu'on a fait une bonne affaire. En espérant toujours que le taux d'inflation ne dépasse pas le taux d'intérêt offert, bien entendu.

Mais la question devient plus délicate lorsque, comme c'est le cas ces dernières années, les taux d'intérêt augmentent régulièrement. Exemple. Pour l'émission d'obligation d'épargne de l'an passé, le taux d'intérêt s'élevait à 8.9 pour cent sur sept ans et aujourd'hui à 10.25. Comme ces obligations sont encaissables en tout temps, le réflexe de chacun (en principe!) devrait être de vendre au plus vite ces obligations 1978/79. Un mouvement que le gouvernement fédéral a toutefois évité en opérant un réajustement. "Ceux qui détiennent des obligations des cinq dernières années recevront automatiquement 10.25 pour cent à compter du 1er novembre", souligne M. Lecours.



M. Michel Lecours, dont les services de courtier ont été prêtés à la Banque du Canada.

Un réajustement

C'est d'ailleurs au nom d'un réajustement que le Fédéral avait décidé en 1974, alors que les taux d'intéret étaient très élevés, de verser aux détenteurs d'obligations achetées entre le 1er novembre 1967 et avant novembre 1974, une compensation monétaire. Un boni, comme on dit dans le jargon de la finance. Et bien justement, le premier bon échoit le 1er novembre prochain. Ainsi, si vous êtes - par exemple - détenteur d'une obligation de $100 émise en 1967 vous pouvez réclamer un boni de $32.50 et un boni additionnel de $4.50 à l'échéance, en 1980.

Un seul boni

Au passage, une seule émission arrive cette année à échéance. Il s'agit de l'émission du Centenaire. Un seul boni sera payé au rachat. Au demeurant, il est à souhaiter qu'il n'existe plus beaucoup de détenteurs de cette émission. Car boni ou non, les taux d'intérêt ont trop augmenté durant les 14 dernières années pour que l'on puisse parler d'une bonne affaire. Loin de là.

Pour ceux qui ont décidé d'acheter de ces obligations à 10.25 pour cent "qui valent de l'or", sachez encore qu'il existe des obligations à intérêt régulier, payé annuellement par chèque; ou à intérêt composé. C'est-à-dire que l'intérêt est cumulé. Et d'après les calculs effectués, ceux qui opteront pour cette formule doubleront leur argent en sept ans lorsque l'émission arrivera à échéance.

Mais la question qu'il faut tout de suite poser quelle sera la valeur, en pouvoir d'achat, du dollar de 1986? Si on pouvait d'ores et déjà y répondre, on saurait aujourd'hui s'il est effectivement judicieux d'acheter des obligations d'épargne du Canada. En attendant à chacun de parier sur l'avenir.

Laurier LaPierre au collège de Saint-Boniface

Le 18 octobre, dans le cadre de la conférence d'automne des Éducateurs franco-manitobains, M. Laurier LaPierre donnera à la salle Martial-Caron du collège de Saint-Boniface une conférence, ouverte à tous, intitulée "1984". M. LaPierre se penchera sur les besoins éducatifs de l'enfant durant les années 1980, sur les contraintes réelles et imaginaires auxquelles fait face l'éducation et sur les orientations que doivent prendre les professeurs et les programmes durant la prochaine décennie.

Réunion annuelle du Cercle Molière

Cette année, la réunion annuelle du Cercle Molière se tiendra sur la scène de la salle Pauline-Boutal, au Centre culturel franco-manitobain, le 11 octobre à 20h.

LOTERIE 1500 - 1er TIRAGE



Le premier tirage de la loterie 1500 organisée par la Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba Inc. eut lieu le 4 octobre au Café Joli de La Broquerie.

Les gagnantes du billet no. 1048 sont: Mlle Rose Pelletier, Mme Rosalie Bergeron et Mme Gertrude Mousseau de Saint-Boniface.

Les personnes qui le désirent peuvent se procurer des billets en appelant au 247-5162 ou en complétant le formulaire ci-dessous.

NOM ....

ADRESSE ....

TÉLÉPHONE ....

FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR, 273 Taché, Saint-Boniface

L'O.N.F. après 40 ans

Un rendez-vous du 17 au 19 octobre

L'Office national du film (O.N.F.), cette agence culturelle du gouvernement canadien chargée de la production et de la distribution de films, fête cette année son 40e anniversaire. À cette occasion, l'O.N.F., en collaboration avec le Centre culturel franco-manitobain offrira, les 17, 18 et 19 octobre, des projections de films gratuites.

par Bernard BOCQUEL

L'organisateur de ces trois journées est M. Ronald Bisson, qui occupe depuis un an le poste de représentant à la distribution pour le Manitoba et la Saskatchewan. Mais la distribution ne représente qu'une partie de son travail. Ainsi M. Bisson explique, sur demande, comment par exemple organiser une programmation. "Nous voulons travailler avec les gens de telle manière qu'ils puissent être ensuite capables de mettre sur pied leur propre programmation" précise-t-il.



M. Ronald Bisson, chargé de la distribution à l'O.N.F.

Toutefois, durant les trois journées de projection de films réalisés par l'O.N.F. ces quarante dernières années, l'aspect éducatif sera laissé de côté. La salle Pauline-Boutal du C.C.F.M. accueillera toutes les personnes intéressées à passer un bon après-midi ou une agréable soirée à voir ou revoir des films de qualité. Le mercredi 17 sera consacré à des oeuvres réalisées entre 1940 et 1960 (Félix Leclerc, troubadour, les brûlés...); le jeudi 18 aux documentaires (L'affaire Bronswick, La fiction nucléaire); le vendredi 19 aux films réalisés dans nos régions (C'est l'nom de la game, Au boutte du quai, Les potes, Les gossipeuses).

Depuis le début des années 70, l'O.N.F. a essayé "de permettre une illustration à la fois plus directe et plus autonome des réalités fort différentes qui distinguent les régions géographiques du pays", comme on peut le lire dans un communiqué émis à l'occasion du 40e anniversaire.

Cet énoncé de politique s'est traduit, en 1974, par le lancement de programmes de régionalisation. "Régionalisation Ouest", " Régionalisation Ontario" et "Régionalisation Acadie". C'est dans le cadre de "Régionalisation Ouest" qu'a été produit le fameux "Le Manitoba ne répond plus". Depuis sa création, "Régionalisation Ouest", avec un budget annuel de production d'environ $250,000, a permis la réalisation - en moyenne - de trois films d'une demi-heure par année. Selon l'oeuvre, le prix de la minute varie entre $1,000 et $1,500.

Une manoeuvre classique

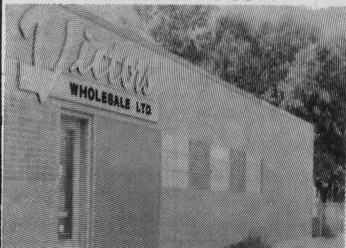
On se souvient que le programme de régionalisation avait été sérieusement compromis au mois de septembre 1978, lorsque le gouvernement fédéral, dans le cadre de restrictions budgétaires, avait décidé de couper les vivres à l'Ouest et à l'Ontario. Mais le gouvernement a beau avoir opéré une manoeuvre classique de volte-face en décidant d'oublier de laisser tomber la hache, le mal était fait. De septembre 1978 à mars 1979, aucune nouvelle production n'a vu le jour.

Pourtant deux films, mis en chantier avant la "crise", vont bientôt sortir des ateliers. Il s'agit d'un film sur le père Martial Caron, d'une durée de 45 minutes, réalisé par Lorraine Cadotte, qui devrait être lancé officiellement d'ici le mois de décembre. L'autre intitulé "Si on faisait des faces", s'adresse, durant 25 minutes, à une clientèle enfantine. Sa réalisation, signée Claudine Viallon, a été effectuée à Vancouver. Ces films, comme le veut la tradition seront d'abord présentés au public francophone de l'Ouest; puis, dans un deuxième temps, projetés en Ontario et en Acadie. Enfin, les responsables de la distribution tâcheront de faire connaître ces réalisations de l'Ouest aux Québécois.

L'O.N.F. possède 29 cinémathèques au Canada, où il suffit de s'adresser pour obtenir gratuitement les films dont on veut disposer. À la cinémathèque de Winnipeg, plus de 2,000 titres sont disponibles.







À LA COUR SUBROGÉE DE SAINT-BONIFACE DANS LA PROVINCE DU MANITOBA

CONCERNANT "THE CHILD WELFARE ACT" R.S.M. 1970, Cap. C80 et les modifications qui en découlent:

CONCERNANT la garde de ANNICK PÉLOQUIN.

AVIS DU PROJET DE PROPOSITION

VEUILLEZ PRENDRE NOTE qu'une proposition sera faite, aux noms de LAURETTE COURCELLES, ménagère, et de GERMAIN GOSSELIN, fermier retraité, tous deux de Saint-Malo, Manitoba, devant le Juge du tribunal référé, au Palais de Justice, 227 boulevard Provencher, à Winnipeg, Manitoba, le vendredi, 9e jour de novembre, A.D. 1979 à 10h de l'avant-midi, ou aussitôt après que la proposition sera entendue pour une ordonnance désignant LAURETTE COURCELLES et GERMAIN GOSSELIN comme tuteurs d'ANNICK PÉLOQUIN, enfant de HÉLÈNE ALICE PÉLOQUIN, anciennement de Saint-Malo, Province du Manitoba, veuve, décédée le 4e jour de mars, A.D. 1979 et qui a laissé dans le deuil ANNICK PÉLOQUIN, l'enfant décrit ci-dessus.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que pour appuyer cette proposition, les déclarations de LAURETTE COURCELLES et GERMAIN GOSSELIN seront lues ainsi que tout autre témoignage que l'avocat jugera bon d'entendre et que cette honorable Cour acceptera.

De plus, VEUILLEZ AUSSI PRENDRE NOTE que si vous ne vous présentez pas en personne ou ne vous faites pas représenter par votre avocat au jour et à l'heure indiqués plus haut, cette ordonnance pourra être faite en votre absence, comme la Cour le jugera bon.

ENREGISTRÉ au bureau du greffier de la ville de Winnipeg, Manitoba, ce 27e jour de septembre A.D. 1979, par MARCOUX BÉTOURNAY GUAY, avocats, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 - Avocats des requérants.

Les petites nouvelles

Les rendez-vous à Lorette

Le club de curling de Lorette invite tous les membres et membres potentiels à une soirée sociale pour se rencontrer et se divertir le samedi 20 octobre à la salle paroissiale. Pour débuter la saison, il y aura un "Novelty Bonspiel" le 23 novembre. Toutes les personnes intéressées devront s'inscrire au plus tard le 22 octobre. Par ailleurs, signalons que M. Grant Rose a été nommé président du club de curling.

La célébration en l'honneur de l'équipe "Lorette Braves Fastball Club" se tiendra le 20 octobre au soir à Winnipeg dans la salle du "Luigi's Hotel Motor Inn". À cette occasion, le trophée pour la saison 1979 du championnat de la ligue "Winnipeg Men's Fastball league" sera présenté.

D'autre part, le 3 novembre prochain, dans la salle paroissiale de Lorette, se déroulera une soirée sociale organisée par l'équipe féminine "Lorette Bravettes". Bien entendu, tous sont les bienvenus.

Et enfin, notons que le tir de dindes qui s'est tenu le 30 septembre, grâce au club des "Smokies" de la ligue de hockey qui était en charge de l'événement, était, aux dires de Mme Rosa Therrien de Lorette, un grand succès. Deux trophées ont été offerts à celles ou ceux qui ont obtenu le plus haut pointage. Il s'agit de Mme Lorraine Laramée de Lorette et de M. Laurent Gauthier de Sainte-Geneviève.

"Stavisky" au Ciné-club du collège

Le film à l'affiche du ciné-club du collège de Saint-Boniface le 18 octobre est intitulé "Stavisky", avec Jean-Paul Belmondo et Charles Boyer dans les rôles principaux. La réalisation est signée Alain Resnais. Et comme d'habitude, il y aura deux projections de ce film français: l'une à 12h30, l'autre à 20h. Salle Martial-Caron, bien entendu.

Réunion du comité de parents de Saint-Pierre-Jolys

C'est le 17 octobre à 20h à l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys que se déroulera la réunion annuelle du comité de parents. Cette événement s'adresse à tous les parents des élèves de l'Institut collégial de Saint-Pierre et aux professeurs. À cette occasion, le directeur de l'école, M. Edmond Lacasse, présentera le personnel enseignant. D'autre part, la lecture du compte-rendu des activités de l'année écoulée sera effectuée, ainsi que l'élection de sept membres pour le comité.

Le conférencier invité est M. Louis Druwé, psychologue et employé de la division scolaire. Il expliquera aux parents les différentes façons d'aider leurs enfants pour qu'ils réussissent au mieux leur année scolaire. Les parents de Saint-Malo et d'Otterburne sont aussi invités.

Exposition de peintures au C.C.F.M.

Le Centre culturel franco-manitobain présente jusqu'au 9 novembre une exposition de peintures signées Dolly (Labossière) Dennis. Les oeuvres proposées sont des acryliques et des huiles qui représentent surtout des paysages et des portraits. On a pu les voir à l'Édifice des archives, au "Interlake Art Festival" et dans plusieurs galeries d'art. Rappelons au passage que le C.C.F.M. est ouvert sept jours par semaine de 9h à 22h.

Kathryn Moses au C.C.F.M.

La chanteuse, compositeur et musicienne Kathryn Moses, accompagnée des musiciens Kiven Overs, Lorne Lossky et Joe Bendza, se produira en spectacle salle Pauline-Boutal au Centre culturel franco-manitobain le 20 octobre. Les billets peuvent être achetés au C.C.F.M.

Précisions

Il manquait une précision dans l'article intitulé "le complément de l'universitaire", paru dans **LA LIBERTÉ** de la semaine dernière en page 4, pour ce qui a trait à la politique de subvention de la Main-d'oeuvre pour les étudiants adultes. En effet, seulement certaines catégories d'étudiants ont vu une diminution de la subvention hebdomadaire, accordée en fonction de la situation financière de l'intéressé. Quant aux personnes qui touchaient l'an passé un maximum de $45 par semaine, elles reçoivent cette année un maximum de $20. Les étudiants les plus défavorisés, selon les barêmes établis par la Main-d'oeuvre, peuvent obtenir quelque $110 hebdomadairement.

Les meilleures de la semaine!

FRANÇOIS PILON, LE BEAU brummel de la réalisation radio à CKSB nous informe dans un communiqué laconique qu'il est fier d'annoncer que "Pulsation", l'émission pour les jeunes (et les hippies), est maintenant animée par la non moins charmante Nadine Hrynek. Le communiqué précise que "Nadine se fera un plaisir de mentionner toute information qui sera utile pour les auditeurs de CKSB". Toute information, vraiment? - Il n'y a donc pas de censure...

•••

DANS UN RÉCENT REPORTAge-photos sur le parc Assiniboine durant une magnifique journée d'automne, nous expliquions, preuve à l'appui, "que les belles s'y faisaient voir". À la demande de nombreux lecteurs, la rédaction du journal a décidé à l'unanimité, de publier une nouvelle fois l'une des preuves.



P.S.: Au fait, Raymond, René et les autres: tâchez donc de découper convenablement la photo cette fois! Il y a des dames rue Aulneau qui n'aimeraient peut être pas qu'on soit obligé de la passer une troisième fois.

•••

POUR DONNER SUITE À L'UNE de nos meilleures de la semaine publiée précédemment, nos lecteurs, et surtout les fans de notre chroniqueur Raymond Hébert, seront enchantés d'apprendre qu'une retouche a été faite à la photo qui honore sa chronique. Elle dispose d'un espace de quelques millimètres de moins dans le journal. M. Hébert, nous a-t-on appris, en est quand même très fier.

•••

NOS 111 ABONNÉS DE RICHER, dont le village a pris un peu la vedette dans notre livraison de la semaine dernière avec un reportage sur son souper paroissial, ont dû patienter quelques jours pour recevoir leur journal préféré. Un malheureux incident est survenu au camion postal qui transportait les copies de **LA LIBERTÉ** à Richer. En effet, un feu a détruit tous les journaux destinés à cet endroit. On a donc du réadresser le tout, et finalement Richer a pu se lire...

Éducation française

L'entente avec le Fédéral n'est toujours pas conclue

Instruire un élève dans la langue de la minorité d'une province, comme par exemple en français au Manitoba, coûte plus cher que de l'éduquer dans la langue de la majorité. C'est une évidence reconnue depuis bien longtemps. Aussi le Fédéral, dans le cadre d'un "Programme de bilinguisme en éducation", offre de l'argent aux Provinces pour payer des fameux coûts additionnels. Un programme actuellement sujet à révision.

par Bernard BOCQUEL

En effet, l'entente de cinq années conclue entre Ottawa et les dix provinces est arrivée à expiration le 31 mars dernier. Et comme le signalait Raymond Hébert dans sa chronique de la semaine passée, l'ancien gouvernement libéral dirigé par M. Trudeau avait montré quelques velléités pour que l'entente subisse des modifications substantielles. Maintenant, il reste à savoir ce qu'entend mettre sur pied le nouveau gouvernement conservateur de M. Joe Clark. Va-t-il lui aussi exiger des provinces l'établissement d'objectifs précis en matière d'éducation?

Une chose est certaine. Les négociations qui se déroulent en ce moment pour en arriver à une nouvelle entente constituent - c'est d'ailleurs le moins que l'on pouvait espérer - "une des préoccupations principales" du Conseil des ministres de l'Éducation. Tout au moins si l'on se réfère au communiqué final rédigé le 25 septembre, date de la fin de la réunion annuelle du Conseil des ministres de l'Éducation, tenue à Winnipeg. Des ministres qui dans l'ensemble paraissent opposés à la mise en place d'une entente différente.

Priorité aux nouveaux programmes?

Car, expliquent-ils; "Selon les changements d'orientation proposés par le gouvernement fédéral précédent, pour toute nouvelle entente, la majeure partie des fonds fédéraux pour les cinq prochaines années serait affectée au financement de nouveaux programmes au détriment du maintien des programmes existants". Traduction approximative: il faut éviter à tout prix que le gouvernement fédéral, par un biais ou par un autre, ne mette son nez dans les affaires provinciales.

D'autant plus que le Fédéral tend à demander aux provinces des comptes toujours plus précis sur cette manne distribuée. Ainsi le Bureau de l'éducation française chargé de distribuer et de contrôler les fonds versés aux divisions scolaires pour l'éducation française au Manitoba, a dû établir de nouveaux moyens de contrôle. Le système de contrôle actuellement en vigueur a été peaufiné par M. Normand Boisvert, directeur des langues secondes au B.E.F., responsable de l'aspect financier et ex-surintendant de la division Seine.

De par son ancienne fonction, M. Boisvert connaissait probablement les points faibles du système de contrôle alors appliqué. Maintenant, les divisions scolaires doivent rendre des comptes plus détaillés sur l'emploi de professeurs additionnels et les coûts engendrés par le transport des étudiants. M. Boisvert tient aussi à souligner qu'il "s'assure que l'argent va à l'école". Bien entendu, la bureaucratie, même la mieux intentionnée, a des limites, qu'il est très malaisé de franchir. À moins de s'ingérer dans les politiques suivies par les divisions scolaires et de compromettre la sacro-sainte autonomie de ces divisions.

Aussi les commissaires scolaires reçoivent pour compenser les frais supplémentaires encourus pour l'éducation en français (ou l'instruction du français dans le cas du *core-French* un certain montant d'argent pour payer les coûts additionnels: personnel



M. Normand Boisvert, directeur des langues secondes au B.E.F.

supplémentaire, transports, matériel didactique, par exemple. Pour obtenir une idée des sommes versées, le Fédéral offrait, selon l'entente échue. 10 pour cent du coût moyen établi par élève. Soit, en 1978/79 au Manitoba, quelque $2.4 millions, auxquels il faut ajouter $1.7 million subventionné selon d'autres critères.

La F.A.D.O.M. l'a tenu son tirage!

Une nouvelle importante pour tous les sceptiques, pour tous les saints Thomas qui ne voulaient pas croire que la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, la F.A.D.O.M. effectuerait des tirages suite à la vente des billets de la "Loterie 1500". Le premier tirage s'est déroulé le jeudi 4 octobre à La Broquerie, le village qui avait réussi à vendre le plus de billets.

par Bernard BOCQUEL

Les premiers gagnants ont été Mmes Gertrude Mousseau, Rose Bergeron et Rose Pelletier. Trois personnes, puisqu'elles avaient acheté ensemble le billet de $50, valable pour 50 tirages. Il reste donc 49 fois $500 à distribuer. Et que les meilleurs gagnent!

Le premier tirage a donné l'occasion à une vingtaine de personnes de l'âge d'or de La Broquerie et d'ailleurs, de se réunir au Café-Joli pour une petite fête de famille. Le président de la F.A.D.O.M., M. Louis Hince, de Grande-Pointe en a profité pour prendre la parole dans son parler imagé. Il s'est dit "convaincu que les billets allaient continuer à se vendre".

À date, sur les 1,500 billets mis en circulation, 834 ont été vendus. La vente avait commencé le 23 avril dernier. Au passage, M. Hince a félicité le club "Amitié" de La Broquerie pour son résultat "épatant", en ajoutant qu'il était "parfaitement conscient que d'autres clubs font aussi de gros efforts".

Le président de la F.A.D.O.M. s'est d'autre part livré à un exercice: "Je vais me mettre dans les chaussures de notre ancien premier ministre. Moi aussi je tiens à faire l'unité. Il s'agit de celles des clubs de l'âge d'or. Nous allons arriver à nos fins, grâce à la visite des clubs. Bientôt les clubs de la Fédération vont être liés comme les maillons d'une chaîne. Et je ferai des pieds et des mains pour y arriver".



Sur cette photo on reconnaît, debout de gauche à droite: Flore Côté (La Broquerie), Emilienne Normandeau (Eclipse 79), Hélène Tarko (Eclipse 79), Fabiola Brisson (Saint-Boniface), Ema Filippot (Eclipse 79), et Arsène Girardin (Eclipse 79). Assis, nous remarquons: Aline Balcaen (présidente du club Amitié de La Broquerie), Yvonne Courcelles (La Broquerie), Louis Hince (président de la F.A.D.O.M.), Alice Labelle (présidente du club Eclipse 79) et Rosina Gagnon (La Broquerie).



Les personnes présentes à la "réunion de famille" à La Broquerie: de gauche à droite, debout: Madeleine Balcaen (secrétaire de la F.A.D.O.M., du club 60), Georgiana Bérubé (Saint-Boniface), Cécile Préfontaine (Lorette), Irma Gauthier (La Broquerie), Clara Fortier (club Eclipse 79) et Rosa Normandeau (Eclipse 79). Les personnes assises sont: Thérèse Girardin (trésorière de la F.A.D.O.M., Saint-Vital), Blanche Gauthier (de Lorette qui, à 86 ans, a vendu 18 billets) et Jeanne Boulet (Eclipse 79).





La 9e année de Lorette en excursion dans le Whiteshell

C'était les 20, 21 et 22 septembre derniers que les élèves de la 9e année de l'école secondaire de Lorette ont parcouru trois lacs du Whiteshell en canoe lors d'une excursion dont le but était d'initier les étudiants à la flore et à la faune de cette région.

On remarque d'un côté les garçons, avec, de gauche à droite en commençant par la rangée du fond: M. Marcel Gauthier, Kerry Chartrand, Tony Cisik, Normand Sarrasin, Norman Simard, Denis Champagne, Luc Loiselle, Norman Tremblay, Renald Johnson et M. Raynald Goulet. À l'avant plan on remarque: Darren Rhyno, Buddy Laliberté, Robin Paull, Billy Vajdl, Guy Jeanson et Edward Zureek. Sur l'autre photo, ce sont les filles qui posent. Debout, de gauche à droite: Nicole Joyal, Deborrah Laramée, Mlle Ida Cournoyer, Joceline Cournoyer, Jacqueline Rioux. Les trois filles assises sont: Mme Denise Bruyère, Leigh-Ann Zabor et Audrey Bibeau.

horaire de cbwft



SAMEDI

13 octobre

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LE CLUB DES CINQ
Série adaptée de l'oeuvre d'Enid Blyton. En vedette: Julian, Dick, Anne et George, sans oublier Timmy, le chien. "Les Cinq dans l'île de Kernach". (1re de 2).
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 ALBATOR
Science-fiction. En l'an 2976, Albator a quitté la terre pour parcourir les espaces interplanétaires à bord de son vaisseau spatial baptisé Atlantis. Prod.: ZIV International Inc.
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse.
12:00 LA SÉRIE MONDIALE
En cas de pluie:
BAGATELLE
CINÉ-JEUNESSE
Un été à Petipsy. Les aventures de vacances de Toine et de Ruda, au village de Petipsy. Avec Jiri Kubol et Robert Krasny. Réal.: Ota Koval (Tch. 71).
Ulysse junior.
UN REGARD S'ARRÊTE
Début.
Découverte des multiples possibilités créatrices qui sommeillent au fond de tout homme. Réal.: Pierre Gisling et Louis Barby. Coproduction: SSR, FR3 et SRC.
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Début.
Au Forum de Montréal, les Nordiques de Québec rencontrent les Canadiens.
21:30 LA CORDE AU COU
Feuilleton d'après le roman d'Emile Gaboriau. Adaptation: René Marchand et Marcel Moussy. Avec Bruno Devoldère, Alain Libolt et Jean-Pierre Aumont. 4e de 6: "La Passion". Jacques de Boiscoran raconte sa version à son nouvel avocat, Me Mergis. Celui-ci est estomaqué par ses révélations; il refuse d'y croire. Réal.: Marcel Moussy.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LES AFFAIRES DE L'ÉTAT
Le Parti Conservateur.
23:10 CINÉMA
Vol perdu (Lost Flight). Drame réalisé par Leonard J. Horn, avec Lloyd Bridges, Anne Francis, Ralph Meeker et Billy Dee Williams. En plein orage, un avion s'écrase non loin d'une île. Les survivants devront apprendre à vivre ensembl (USA 70).
24:30 CINÉ-NUIT

Une saison dans la vie d'Emmanuel. Film réalisé par Claude Weisz, d'après l'oeuvre de Marie-Claire Blais, avec Germaine Montero, Raphaële Devins et Hélène Darche. Histoire d'une famille paysanne, dominée par une aïeule autoritaire (Fr. 72).

DIMANCHE

14 octobre

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
Dessins animés.
9:30 MERCI MONSIEUR NOÉ
L'histoire et la vie quotidienne des animaux de la ferme. Narrateur Ulric Guttinger. Réal. - prod.: Gilbert Gratton. "Le boeuf".
9:45 LES PÈLERINS
Personnages connus pour leur démarche spirituelle.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée par le père Lionel Grenier, de la paroisse Saint-Siméon de Bonaventure.
11:00 HISTOIRE DU CINÉMA CANADIEN
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: "Le cheptel de chevreuil survivra-t-il à la chasse?" Comm.: Yvon Leblanc.
13:00 FRANCOPHONISSIME
13:30 ROUTE DES VIKINGS
14:00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
(3e de 8): "Le Cerveau: une centrale électrique.
14:30 SECOND REGARD
Magazine de l'actualité religieuse. Anim.: Myra Cree. Actualités. Bilan des voyages du pape Jean-Paul II en Irlande et aux États-Unis et bilan de sa première année de Pontificat. Rech. et int.: Gilles-Claude Thériault. Réal.: Roger Barbeau.
15:30 SÉRIE MONDIALE
18:00 HEBDO-DIMANCHE
19:00 CHEZ DENISE
"Un bingo chez Denise". Une amie d'enfance de Denise lui présente un "blind-date".
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça. Inv.: Claude Léveillée dans "Escale 80" (1re de 2). Avec Andrée Lachapelle, Nicole Croisille, Anne Joyal, Jean Besré, Jean Duceppe, Gilles Pelletier, Alanis Obomsawin et les danseurs Manon Hotte et Louis Robitaille.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Espion aux yeux verts. Dramatique de Bertrand Clavel, avec Aubert Pallascio. Un veuf vit seul avec son chat. Inquiet, angoissé, il se croit espionné et poursuivi par tout le monde. Adapt. et réal.: Jean-Yves Laforce.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Portrait de Louis Quilico. Les grandes étapes de sa carrière. Au programme: Air du Prologue de "Pagliacci" (Leoncavallo) et Aria "Eri tu", de "Un ballo in maschera" (Verdi); Finale de l'Acte II de "Rigoletto" et Scène II de l'Acte II de "Falstaff" (Verdi). Louis Quilico sera entouré de Maria Pellegrini, Roland Gosselin, Robert Peters et Gino Quilico. Orch. dir. Ernesto Barbini. Réal.: Peter Symcox.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINÉ-MAGAZINE
Anim.: Jacques Fauteux. Critique: Richard Gay. Rech.: Liz Morency. Montage: Louise Michaud. Réal.: Armand Fortin. Scènes de tournage du film "L'Homme à tout faire", réalisé par Micheline Lanctot. Avec Jocelyn Bérubé, Andrée Pelletier, Marcel Sabourin, Paul Dion et Janette Bertrand.
23:40 BEAUX-ARTS
"Dada". Documentaire réalisé par Adrian Meben, avec Edouard Kneuze. Histoire du mouvement dada, créé à Zurich par un groupe d'artistes contestataires (All.).

LUNDI

15 octobre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
L'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy, CKTM - Trois-Rivières. "Les Livres pour enfants".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Monique et Michèle Mercure.
11:30 WICKIE
Dessin animé réalisé par Alois Schart et Joseph Göhlen. Prod.: Tchécoslovaquie. "Le Retour à la terre".
12:00 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Documentaire écrit et réalisé apr Lester Cooper. Avec les voix de Luc Durand et Dyne Mousso. "Le Pélican".
12:30 LES COQUELUCHES
Au Complexe Desjardins. Anim.: Marguerite Blais et Louis-Paul Allard. Inv.: Mascarenas, Rosita Salvatore, Yolande Husaruk et Paul Trépanier. Dir. mus.: Michel Brouillette. Réal.: André Morin. Coord.: Henriette Grenier.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Trois-Rivières. "La Préretraite". Comment s'y préparer? Est-elle favorisée?
15:30 LES CORSAIRES
16:00 BOBINO
16:30 SIOCNARF
"L'échec".
17:00 LA FEMME BIONIQUE
"Méditation".
18:00 CE SOIR
19:00 LA PETITE PATRIE
"L'oncle des États-Unis d'Amérique".
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD

Au menu: le saumon au gratin.
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Un espion de trop (One Spy too many).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 L'HOMME D'AMSTERDAM
D'après l'oeuvre de Ron Wunderink. Adaptation et dialogue: Claude Cyrille. Avec Pierre Vaneck, Josine Van Dalsum et Maxim Hamel. Réal.: Victor Vicas et John Van De Rest. (5e de 6): "Enquête sur une idole". Afin d'organiser la rentrée d'un chanteur pop, son imprésario s'assure le soutien du directeur d'un journal à scandales. Les deux hommes mettent au point un scénario: nerveusement fatigué par la préparation de sa rentrée, le chanteur a craqué; pour tenter de retrouver son équilibre, il se rend à Abidjan où il espère s'initier à la magie africaine.
24:20 JOSEPH BALSAMO
D'après l'oeuvre d'Alexandre Dumas. Réal.: André Hunebelle. Interprètes: Jean Marais, Udo Kier et Guy Tréjan. (5e de 7): Choiseul écarté du Parlement, le roi laisse à la Du Barry le choix de son remplaçant. La favorite désigne le duc d'Aiguillon. Richelieu, qui convoitait le ministère vacant, se venge de la coquette en lui opposant une rivale

MARDI

16 octobre

9:00 EN MOUVEMENT
"L'Abdomen". Le réchauffement musculaire. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Suzanne
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire II. "Le coucou qui fait meu-eu".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Goéland" (2e de 5).
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Psychologie".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Luc Durand et Louise Dupérée. Bricolage: les fenêtres. Rideaux bonne-femme et paravents.
11:30 LES ENFANTS DU 47A
12:00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: le duo Brault et Fréchette. Dir. mus.: Cyril Beaulieu. Réal.: Louise Charlebois.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La Forêt de Saraguay".
14:30 CINÉMA
Un caïd (King Rat) (1re de 2). Drame écrit et réalisé par Bryan Forbes, avec George Segal, Tom Courtenay et James Fox.
16:00 BOBINO
16:30 L'AGENCE LABRICOLE
Initiation des jeunes au plaisir de bricoler de façon fonctionnelle.
17:00 LES PIERRAFEU
"Fred el terrifico Caillou".
17:30 TES FILLES ET MES GARÇONS
18:00 CE SOIR
19:00 LA SÉRIE MONDIALE
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Donald et ses amis y laissent des plumes".
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 RENCONTRES
Inv.: Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste de l'École freudienne de Paris (dern. de 2). Comment éduquer les enfants. Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beauregard-Champagne.
23:50 CINÉMA
L'Homme au chapeau rond. Drame réalisé par Pierre Bilon, avec Raimu, Aimé Clariond et Lucy Valnor. Après la mort de sa femme, un homme découvre qu'il n'est pas le père de son enfant. Il poursuivra jusqu'à l'obsession l'ex-amant de sa femme (Fr. 46).

MERCREDI

17 octobre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
9:30 ANIMAGERIE
"L'écureuil" (3e de 5).
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"À votre santé".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Juliette Huot. Inv.: Jean Lajeunesse. Cuisine: les filets de sole au porto.
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
12:00 LES FILLES DU CIEL
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Clairette, Angèle Arsenault, Suzanne Stevens et Michèle Major. Dir. mus.: Serge Brodeur Réal.: Michel Gélinas.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Comment devient-on philatéliste à l'âge de six ans"
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: un groupe de Côte-St. Paul
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 COSMOS 1999
19:00 MONSEIGNEUR BAUDOUX
Sa vie, son oeuvre, seconde partie. Monseigneur Baudoux mettra l'accent sur son action patriotique. Il fut le fervent défenseur de la culture des Francophones de l'Ouest Animation: Denis Chagnon. Réal. Maurice Arpin
19:30 SÉRIE MONDIALE
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
24:20 CINÉMA
Monsieur Verdoux. Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Marthe Raye et Marilyn Nash. Monsieur Verdoux, employé modèle et bon époux, est renvoyé de la banque où il travaille depuis trente ans. Pour faire vivre sa famille, il décide de courtiser les femmes riches pour pouvoir les épouser et, plus tard, les tuer (USA 47).

JEUDI

18 octobre

9:00 EN MOUVEMENT
"Les Cuisses".
9:15 LES ORALIENS
"Au jeu".
9:30 ANIMAGERIE
"Le Goéland" (4e de 5).
9:45 LA BOITE À LETTRES
Jeux, sketches, charades, mimes, chansons et dessins animés.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Coiffure", avec Pierre Ladouceur.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Francine Grimaldi. Inv.: Serge Arsenault, commentateur sportif. Les avantages du jogging et de la pratique des sports.
11:30 MONSIEUR ROSÉE
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Danielle Dorice, Annie Jacques, Michel Louvain et Etienne Bouchard. Dir. mus.: Léon Bernier. Réal.: Martin Gaudreault.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 EMISSION SCOLAIRE
"Peau d'âne" - film d'après le conte de Charles Perrault
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
19:00 PROPULSION CTF
Mise en valeur et échange des jeunes talents de la chanson entre le Canada, la France, la Belgique et la Suisse.
19:30 DU TAC AU TAC
"La vraie madame Lemay".
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Casanova, un adolescent à Venise. Film réalisé par Luigi Comencini, avec Leonard Whiting, Claudio de Munert et Maria-Grazia Buccella. À Venise et Padoue, au début du XVIIe siècle, l'enfance et l'adolescence du futur grand séducteur, avant les aventures galantes qui le rendirent célèbre (It. 69).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 CINÉMA
Ils ne frappent que la nuit (They only Come out at Night). Policier réalisé par Daryl Duke, avec Jack Warden, Tim O'Connor et Joe Mantel. L'exploit d'un extraordinaire limier de Los Angeles qui, en 32 ans, a réussi à élucider un très grand nombre de crimes sans jamais utiliser son arme à feu (USA 75)

VENDREDI

19 octobre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"La Partie de pêche"
9:30 ANIMAGERIE
"Le Goéland" (dern. de 5)
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
"Un opérateur amphibie" (2e)
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Soins à domicile"
11:00 EN PAYS DE CONNAISSANCE
Prod.: le Conseil des ministres de l'Éducation. "Le Portugal"
11:30 DOCTEUR DOOLITTLE
"Allergique aux cacahuètes"
12:00 L'AMOUR QUOTIDIEN
Réal.: Fernand Dansereau et Yolande Rossignol. "Le Temps de faire"
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Danielle Oddera, Lyne Lapierre et Michel Conte. Dir. mus.: Gaston Brisson. Réal.: Lucien Létourneau.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jacques De Varennes, Québec.
14:30 LES ATELIERS
De Moncton. "Construction de la cathédrale de Notre-Dame de l'Assomption. N.-B.".
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
"Un autre aspect du Mexique".
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 MAITRES ET VALETS
Drame de Jean Marsh. "Le Nouveau Valet".
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine animée par Maurice Auger.
19:30 GÉNIES EN HERBE
Rencontre entre les villes d'Ottawa-Hull et Québec.
20:00 FRÉDÉRIC
Téléroman de Michel Faure et Claude Fournier.
20:30 HORS SÉRIE
QB VII. D'après Léon Uris. Réal.: Tom Bries, avec Ben Gazzara, Anthony Hopkins
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Anim.: Louise Arcand. Int.: Yves Blouin, Pierre Devroede et Louise Arcand. "Le Boycottage de certains produits de consommation". Rech.: Normande Juneau. "Les Trains de banlieue". Rech.: Pierre Dupont. "Projet du Bureau d'éthique commerciale: un Conseil d'arbitrage pour clients insatisfaits". Inv.: M. Lebrun, prés. du B.E.C. de Montréal et M. Philip Edmonston, prés. de l'Association de protection des automobilistes. Rech.: André Bouthilliers. "Visite d'une cour de revente de matériaux de démolition". Inv.: M. Bricole (André Daveluy). Rech.: Raymond Bernatchez. "L'importance de marchander sur les prêts à long terme". Inv.: Michel Nadeau, du Devoir. Rech.: Normande Juneau.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 CINÉMA
Mon oncle. Comédie réalisée et interprétée par Jacques Tati, avec A. Servantie et A. Becourt. Le fils d'un industriel vit en serre chaude dans un milieu ultra-moderne, mécanisé et fonctionnel. Ses balades avec l'oncle Hulot lui permettent de prendre un contact viviliant avec un monde plus décontracté.
1:25 CINÉ-NUIT
Tueur de filles. Policier, avec Raquel Welch et James Stacy. (USA 69).

Lorette: un souper paroissial pour tout le monde

par Bernard BOCQUEL

C'était au tour de Lorette d'organiser, dimanche dernier de 12h à 18h son souper paroissial annuel. Une occasion, comme l'a expliqué Mme Madeleine Cournoyer, la présidente de la section locale de la Ligue des femmes catholiques: "Il s'agit d'une occasion pour toute la paroisse de travailler ensemble et de rencontrer les nouveaux venus dans le village". Car si l'organisation principale est revenue à la Ligue des femmes catholiques, aidée des Chevaliers de Colomb, il ne faut jamais perdre de vue que le souper paroissial, c'est l'affaire de toute la paroisse.

Pour sa part, M. René Desautels, depuis maintenant 17 ans, s'occupe à chaque année de ramasser les billets à la table des visiteurs-mangeurs. Et c'est avec fierté qu'il peut signaler que "mes clients, je commence à les connaître". Selon lui, ils sont venus, l'an dernier, de 17 paroisses différentes à travers le Manitoba. Bon an, mal an, de 1,600 à 2,000 soupers sont servis. Les bénéfices de l'an dernier se sont chiffrés à environ $3,500, qui sont revenus à la paroisse.

Les gagnants du tirage organisé pour le souper ont été: Gérald de Roquigny (permier prix), Marie St-Pierre (deuxième prix) et Beverly Smith (troisième prix).



Voici, photographiés devant la salle paroissiale de Lorette, quelques personnes qui ont pris une part active à la réussite du souper paroissial. Première rangée: Jeannette Brunette (responsable de la grande table), Thérèse Ross (thé et café), Liliane Lansard (tirage); deuxième rangée: Irène Ferland (dessert), Blanche Bohémier (service des tables, Thérèse Jolicoeur (caissière); troisième rangée: Laurette Durand (cuisine), Yvonne Romaniuk (salade de choux et service), Laurette Loiselle (confiture de canneberge); quatrième rangée: Denise Durand (lait et petits pains), Madeleine Cournoyer (présidente), Lina Grégoire (vaisselle); cinquième rangée: Marinus Van Osch (pommes de terre), Guy Lacroix (grand chevalier des Chevaliers de Colomb, conseil Jubinville) et René Desautels (billets).



Monsieur l'abbé Bernard Bélanger, de Saint-Norbert, s'est abonné à la saison du Cercle Molière car il est assuré d'une autre saison d'excellent théâtre. Et vous, êtes-vous abonné? Composez 233-8053.

À LA COUR SUBROGÉE DE SAINT-BONIFACE DANS LA PROVINCE DU MANITOBA

CONCERNANT "THE CHILD WELFARE ACT", R.S.M. 1970, Cap. C80 et les modifications qui en découlent:

CONCERNANT la garde de ANNICK PÉLOQUIN.

AVIS DU PROJET DE PROPOSITION

VEUILLEZ PRENDRE NOTE qu'une proposition sera faite, aux noms de GILLES HÉBERT et de JOCELYNE HÉBERT, tous deux de Saint-Malo, Manitoba, devant le Juge du tribunal référé, au Palais de Justice, 227 boulevard Provencher, à Winnipeg, Manitoba, le vendredi, 9e jour de novembre, A.D. 1979 à 10h de l'avant-midi, ou aussitôt après que la proposition sera entendue pour une ordonnance designant GILLES HÉBERT et JOCELYNE HÉBERT comme tuteurs d'ANNICK PÉLOQUIN, enfant de HÉLÈNE ALICE PÉLOQUIN, anciennement de Saint-Malo, Province du Manitoba, veuve, décédée le 4e jour de mars, A.D. 1979 et qui a laissé dans le deuil ANNICK PÉLOQUIN, l'enfant décrit ci-dessus.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que pour appuyer cette proposition, les déclarations de GILLES HÉBERT et JOCELYNE HÉBERT seront lues ainsi que tout autre témoignage que l'avocat jugera bon d'entendre et que cette honorable Cour acceptera.

De plus, VEUILLEZ AUSSI PRENDRE NOTE que si vous ne vous présentez pas en personne ou ne vous faites pas représenter par votre avocat au jour et à l'heure indiqués plus haut, cette ordonnance pourra être faite en votre absence, comme la Cour le jugera bon.

ENREGISTRÉ au bureau du greffier de la ville de Winnipeg, Manitoba, ce 27e jour de septembre A.D. 1979, par MARCOUX BETOURNAY GUAY, avocats, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 - Avocats des requérants.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis d'Audience Publique

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes désire modifier son calendrier d'audiences publiques pour la période d'automne 1979. Voici la liste révisée des audiences qu'il compte tenir en octobre, novembre et décembre 1979:

ENDROIT	DATE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE	HOTEL
HULL, QUÉBEC	le 2 octobre 1979	CENTRE DES CONFÉRENCES Phase "4" 140 Promenade du Portage Hull, Québec.
REGINA, SASKATCHEWAN	le 18 octobre 1979	WESTWARD INN 1717, ave. Victoria Regina Saskatchewan S7H 1Z6
ST-JEAN, (TERRE-NEUVE)	le 22 octobre 1979	HOTEL NEWFOUNDLAND Carré Cavendish St-Jean (Terre-Neuve) A1C 5W8
CORNER BROOK, (TERRE-NEUVE)	le 25 octobre 1979	GLYNMILL INN C.P. 550 Corner Brook, (Terre-Neuve) A2H 6E6
VANCOUVER, (COLOMBIE-BRITANNIQUE)	le 13 novembre 1979	HOTEL VANCOUVER 900 ouest, rue Georgia Vancouver, (Colombie-Britannique). V6C 1P9
TORONTO, ONTARIO	le 14 novembre 1979	HARBOUR CASTLE HOTEL One Harbour Square Toronto, Ontario M5J 1A6
HULL, QUÉBEC	le 20 novembre 1979	CENTRE DES CONFÉRENCES Phase "4" 140 Promenade du Portage Hull, Québec
PRINCE GEORGE, (COLOMBIE-BRITANNIQUE)	le 3 décembre 1979	SIMON FRASER INN 600 Québec Prince George, (Colombie-Britannique). 2V1 1W7
HULL, QUÉBEC	le 3 décembre 1979	CENTRE DES CONFÉRENCES Phase "4" 140 Promenade du Portage Hull, Québec.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire
OTTAWA
le 2 octobre 1979

CRTC - Avis public 1979-128

nécrologie

Omer JOYAL

À l'hôpital de Morris, le 18 septembre, après une longue maladie, Omer Joyal s'éteignit doucement à l'âge de 82 ans.

Né le 15 août, 1897, il passa la plus grande partie de sa vie à Sainte-Agathe sur une ferme. Il laisse dans le deuil son épouse Ida (née Lemoine) et douze enfants; sept garçons, Raymond de Saint-Boniface, Jean de Lorette, Gabriel de Glenboro, Georges de Saint-Vital, Henri, René, Florent de Vancouver; et cinq filles, Yvette Hullet de Hollande, Marie-Ange de Winnipeg, Jeanine Saulnier d'Edmonton, Carmelle Fradin du Parc Windsor, Florence Daverspike de Calgary. Il laisse dans le deuil deux frères, Clovis de Souris, Armand de Sainte-Agathe, trois soeurs, Purisema de Toronto, Marthe et Germaine de Sainte-Agathe, ainsi que 37 petits-enfants et 7 arrière petits-enfants. Il fut précédé par deux enfants Léon et Marcel.

Les prières eurent lieu le 21 septembre au salon mortuaire Philip Coutu pour la famille et samedi le 22 septembre à l'église de Sainte-Agathe, elles furent suivies de la messe de Résurrection à 10h, célébrée par l'abbé Phillipe Jean, assisté par le Père Aurèle Lemoine. L'enterrement eut lieu au cimetière de Sainte Agathe.

Les porteurs étaient ses six neveux, Adélard Fontaine, Denis Joyal, David Lemoine, Gilles Dorge, Léo Paul Beaudry et Normand Lemoine.

Remerciements

Les membres de la famille Joyal remercient très sincèrement tous les parents, amis et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père, soit par les offrandes de messe ou l'assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon

Merci à l'abbé Jean, au Père Aurèle Lemoine pour avoir célébrer et concélébrer la messe des funérailles. Merci à la chorale, aux servants de messe, aux porteurs et aux dames de la paroisse de Sainte-Agathe pour le goûter qu'elles ont servi.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE AVANTHAY, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, veuve de feu Paul Louis Napoléon Avanthay, du même endroit, cultivateur retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des sousignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 10 novembre, 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois d'octobre, A.D. 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

Noces d'or



Samedi le 29 septembre, la famille de **M. et Mme Armand Toupin** célébrait les **noces d'or** de leurs parents. Le couple renouvela ses promesses de mariage au cours de la messe célébrée par le père Roland Prescott, ami de la famille. La réception au "Plaza Motor Inn" où les jubilaires étaient entourés de leurs enfants et petits-enfants garda un caractère intime.

M. et Mme Toupin reçurent plusieurs lettres de félicitations et un télégramme de leur petit-fils Denis Lapointe et de son épouse Jocelyne, présentement à Hong Kong.

Armand Toupin et **Albina** née Labossière se sont mariés le 24 septembre 1929 en l'église de Notre-Dame-de-Hem au Québec. Ils ont passé vingt ans de leur vie conjugale à Saint-Léon au Manitoba et trente ans à Saint-Boniface. Ils sont très fiers de leurs dix enfants, leurs trente et un petits-enfants et leurs seize arrière-petits-enfants.

Remerciements

Nous voulons remercier très sincèrement tous ceux qui ont rendu notre cinquantième anniversaire de mariage inoubliable. Merci au père Prescott pour son dévouement à cette occasion et à nos chers enfants et petits-enfants pour une si belle fête. Merci à tous, parents et amis, pour les cadeaux, les bons souhaits et la délicate attention à notre égard.

Armand et **Albina**



M. et Mme Mathias Clément célèbreront leur **50e anniversaire** de mariage le 3 novembre 1979. Une messe sera célébrée en l'honneur des jubilaires à 15h30 à l'église du Précieux Sang. À l'occasion de ce jubilé, leurs enfants invitent tous les parents et amis à une soirée au Club La Vérendrye, 614, rue Des Meurons à 20h. Pour plus d'informations, téléphoner 786-2792 après 18h.

Les petites annonces

VENTE PRIVÉE - Sainte-Anne - nouveau bungalow 1130' carré - sous-sol complet - choix de tapis et d'installations électriques - sur grand lot de 105' x 105' entouré d'arbres. $44,000. Composer 247-3884, à Saint-Boniface ou 422-5360 à Sainte-Anne.
19-781-JNO

SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY - Une aubaine à $59,000.00 - Une grande maison de revenu, construite en 1957 - grande cuisine, grand salon - 5 chambres à coucher - Près des écoles. Composer 247-7146.
18-769-JNO

À LOUER - chambre meublée dans maison tranquille. Composer 775-1439 après 19h.
22-804-JNO

À LOUER - maison confortable, 2 chambres à coucher - intérieur rénové - tout neuf. $350. par mois - près de l'hôpital de Saint-Boniface - place de stationnement. Téléphoner 247-9491 ou 334-5151. - 01 -

À VENDRE - deux ensembles de maternité - grandeur 12. Robe longue pour fillette - grandeur 10 ans. Jumper en velours rouge avec blouse blanche - grandeur 10. Manteau gris en laine (Little Nuggett) - grandeur 4 ans. Ensemble d'hiver de bébé (2 pièces) - grandeur 24 mois. Appeler 247-9114.
- 02 -

PROFESSEUR qualifié et bilingue aimerait offrir ses services comme tuteur privé. Veuillez composer 247-4638.
- 03 -

CHERCHE personne pour venir chez moi garder 2 jeunes enfants de 12h à 17h. Composer 586-6311.
23-815-25C

À VENDRE - à Letellier - dans village - "stucco bungalow" - 2 chambres à coucher - cuisine - grand salon - salle de bains - sous-sol grandeur de maison 26' x 28' - tapis partout - sur 2 lots 100' x 100' - (rue tranquille - pas d'inondation). Pour plus de renseignements, téléphonez 746-8035 - ou écrivez à Boîte 35, Morris, Manitoba.
- 04 -

À VENDRE - jaquette pour fille, en suède brun, presque neuf - grandeur 12 ans - $30. Patins pour homme - pointure 11. Un grand meuble Stereo RCA (gramophone & radio). Service de vaisselle pour 12 personnes. Robes d'enfants - grandeur 3 à 4 ans. Téléphoner 233-5116.
- 05 -

À LOUER - Saint-Vital - 56C Guay - appartement de 3 chambres à coucher, dans un immeuble de 4 logis - avec cuisinière et réfrigérateur. Libre immédiatement. Téléphoner 237-6197.
- 06 -

À LOUER - Parc Windsor - angle Autumnwood et Winakwa - appartement de 2 chambres à coucher au premier étage d'un duplex. Chauffage, électricité et eau inclus - place de stationnement près autobus et de toutes commodités - libre le 1er novembre. Composer 257-9412.
- 07 -

À VENDRE - Télévision Couleur (Bonne condition). Lit d'enfant (pour auto). Piscine & accessoires. Encyclopédies (anglais). Draperie. Vêtements d'enfant - grandeur 3. Habits de neige - grandeur 14. Vêtements de femme - grandeur 12. Téléphoner 233-0427.
- 08 -

À LOUER - 200, rue Goulet - maison de 2 chambres à coucher - idéale pour personnes tranquilles. Avec références s'il-vous-plaît. Libre vers le 1er novembre. Composer 247-7376.
- 09 -

SALON DE BEAUTÉ prochainement ouverture d'un Salon de Beauté angle 278 Taché et Horace, coiffeuse bilingue. Téléphonez dès maintenant au 247-9508.
- 10 -

À LOUER - Saint-Adolphe - maison de 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse et garage. $185.00 par mois - composer (1) 883-2440.
- 11 -

À LOUER - rue Carrière - appartement de 1 chambre à coucher, dans immeuble donnant sur la rivière - sécheuse et laveuse - libre immédiatement ou le 1er novembre. Téléphoner 247-7197.
- 13 -

À LOUER à Saint-Vital près du boulevard Grandin pour le 1er octobre, "Townhouse", 3 chambres à coucher - 2 salles de bains, cuisinière et réfrigérateur - sous-sol - loyer raisonnable - composer 253-9084.
- 14 -

À VENDRE - 1 sécheuse au gaz $50.00 - 1 machine à laver semi-automatique $50.00 - **CHERCHE À ACHETER** - 1 échelle extensible en aluminium. Téléphoner après 19h au 233-1268 (en anglais s.v.p.).
- 15 -

À VENDRE OU À LOUER - Saint-Pierre-Jolys - juste en dehors des limites du village - bungalow de 3 chambres à coucher - garage attenant pour une automobile - 1 1/2 salle de bains - "cathedral ceilings" - 1392 pieds carrés - intérieur nouvellement peint - sous-sol complet - (complètement isolé) avec 3 plomberies - chauffage électrique - 2 cheminées pour foyer - extérieur, en partie, en pierres - lot 132' x 232' - pelouse paysagée avec arbres - grand jardin. Un échange pour un terrain ou une habitation pourrait être envisagé. Libre immédiatement - faites-moi une offre - contactez Claude Hébert 433-7472.
- 17 -

GRANDE VENTE DE GARAGE - samedi et dimanche, les 13 et 14 octobre de 10:00 à 17h, 855 avenue du Couvent, Saint-Norbert. Beaucoup d'articles variés, y inclus meubles, lits, machine à laver, articles et habits pour bébés et pour jeune fille - 12 à 14 ans.
- 18 -

À VENDRE - maison mobile Challenger, 14' x 68', 2 chambres à coucher, grand salon et cuisine, fournaise électrique, très bon état...$11,000. Composer (1) 737-2210.
- 19 -

À VENDRE - remorque avec amortisseurs, tente pour une automobile Chevrolet Nova 1976 "Hatchback". Composer 247-6842 après 13h.
- 20 -

VENTE PRIVÉE - bungalow de 3 chambres à coucher près du village de Saint-Malo avec garage, étable, sur un lot donnant sur la rivière. Environ 7 acres de terrain. Quelles offres? Pour plus d'informations, composer 233-7601.
- 21 -

CENTRE D'ÂGE D'OR DE SAINT-BONIFACE - 187 ave. Cathédrale, offre cet automne les cours suivants: culture physique, broderie liquide, cours d'anglais, de philosophie. Ces cours sont ouverts à tous, sans distinction d'âge. Si vous êtes intéressé, appeller 233-7973. Le Centre est aussi à la recherche d'un instructeur pour un cours de petite menuiserie, une fois ou deux par semaine.
- 22 -

SAINT-LABRE - petite maison de 3 pièces - hangar et puits - terrain d'environ 1 1/2 acre clôturé - téléphonez 257-7534 (Saint-Vital).
- 23 -

À SAINT-MALO - une maison à louer de 3 chambres à coucher - $150.00/mois. Contacter le propriétaire Aimé Trudel à 257-5286.
- 24 -

À VENDRE - pour cause de départ - maison mobile renouvelée - 3 chambres à coucher avec extension 16' x 20' - meublée ou non-meublée, peut-être déménagée. Les rideaux sont fournis. Téléphoner (1) 242-2290 (Manitou). Meilleure offre.
- 25 -

À LOUER - Saint-Adolphe - "bi-level" de 3 ans, 3 chambres à coucher, garage attenant, libre le 1er novembre. Composer 233-6535.
- 26 -

À LOUER - "Norwood Flats" - appartement de 2 chambres à coucher - récemment rénové - cuisinière et réfrigérateur - tapis mur à mur. Place de stationnement - disponible le 1er novembre - $245./mois - composer 247-3825 ou 233-3221.
- 27 -

À LOUER - rue Deniset - appartement de 3 pièces inclus salle de bains. Cuisinière et réfrigérateur - hydro compris. Entrée privée. Libre le 1er novembre - téléphoner 237-5672.
- 28 -

À VENDRE - bois pour foyers. Bouleau - $95.00 la corde. Peuplier - $60.00 la corde. Téléphoner 256-9174 après 18h.
- 29 -

GARDERIE HORACE - au 285 rue Horace, offre bons soins pour vos enfants. Encore des places disponibles. Nos portes sont ouvertes de 7h à 18h - les frais comprennent toute nourriture - composez 233-4536.
- 30 -

À VENDRE - voiture type Commerciale - Renault 12, 1974 - 4 cylindres - 7 roues avec pneus Michelin - contacter 668-0477 après 16h.
- 31 -

DAME QUI AIME LES ENFANTS garderait chez elle des enfants (nouveau-né à 5 ans) du lundi au vendredi - téléphoner 247-8022.
- 32 -

GRATUIT - La cour à bois La Broquerie nettoie son terrain et offre gratuitement des coupes de bois de chauffage. Téléphone: 424-5333. En direct de Winnipeg 284-2081.

Le "Coup de pouce"

à LA LIBERTÉ...

ça s'en vient!

Les petites annonces

"GRATUITES"

N'OUBLIEZ PAS!

Deux parutions de petites annonces gratuites vous sont offertes par LA LIBERTÉ. Seulement il vous faut faire parvenir le texte écrit de vos annonces avant le lundi, à midi!

G. ROZIÈRE, prop.  Tél.: 247-9533

PROVENCHER TEXACO SERVICE

Heures d'affaires: du lundi au samedi - 7 h à 22 h.

LE DIMANCHE - 9 h à 22 h

Vous servir nous fait plaisir.



Tél.: 233-4478

1370, chemin Dugald

"Où il est de tradition d'offrir un service personnalisé"

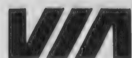
- Où l'on peut vous offrir n'importe quel service en relation avec les remorques de camping et les roulottes.
- Concessionnaire autorisé pour: Triple E, Kustom Koach, Jayco, Surf-Side, Lextra et Songbird
- Location à la semaine ou au mois
- Venez voir notre immense salle d'exposition située dans notre édifice

Du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h

CRAZY BLUE JEANS

Gérer votre propre magasin de vente à tarif réduit de blue-jeans de marque, chemises, sweaters, etc... Secteur exclusif, bon rapport, établissement complet, petit capital à débourser, mise au courant. Téléphoner ou écrire (avec numéro de téléphone).

CRAZY BLUE JEANS Ltd.
77 Mount Royal Street West
Montreal, Québec, H2T 2S5
Téléphone: (514) 842-3821



Rail Canada Inc.

DIRECTEUR DES VENTES

Vancouver - C.B.

Responsabilités:

Relevant du directeur régional du marketing de Via ouest, Winnipeg et Manitoba le directeur des ventes sera responsable de planifier et diriger une équipe de ventes d'environ 10 personnes composée de vendeurs, de personnel administratif, de préposés à l'entraînement et à la supervision dans la province de la Colombie-Britannique et d'une succursale à San Francisco. Ces personnes reçoivent le soutien de ventes d'une cinquantaine d'individus incluant des agents de ventes internes et du personnel clérical. Le directeur sera responsable d'obtenir la part la plus importante du marché du train de voyageurs, de maximiser les revenus et d'atteindre les meilleurs résultats.

La personne:

La personne choisie devra avoir un diplôme universitaire en administration des affaires et une feuille de route démontrant ses capacités en administration de ventes dans le domaine de l'industrie du voyage. Le bilinguisme serait un atout.

Ce défi saura susciter l'intérêt des personnes touchant présentement une rémunération aux environs de $25,000. Nous offrons également une gamme complète d'avantages sociaux.
Ce poste est ouvert également au hommes et aux femmes.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel au:

Directeur des
ressources humaines
Via Rail Canada Inc.
P.O. Box 897
Winnipeg, Manitoba
R3C 2S1



LA LIBERTÉ

requiert les services d'un(e)

Maquettiste à temps partiel

pour travailler à la mise en page des annonces et des textes de rédaction du journal. Une expérience de travail en graphisme, commercial ou autre, est souhaitable.

Date d'entrée en fonction: immédiatement. Salaire horaire à négocier.

Veuillez adresser votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
LA LIBERTÉ
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Prière d'indiquer la mention "offre d'emploi" sur toute correspondance.

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures
d'églises
164, boul. Provencher

ASSUREURS



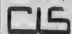
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

- *ASSURANCES*
- *IMMEUBLES*
- *HYPOTHÈQUES*
- *ÉVALUATIONS*

100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

Assurances Aurèle Desaulniers

390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051

 Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE 

233-7760  233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions - Bateaux - Tours - Trains

AGENCE D'ASSURANCES

 **FOREST** Ltée

Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole
Georges
247-8434 233-4955

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 956-1060

TEFFAINE MONNIN
HOGUE & TEILLET

AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI

BUREAUX A
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE

200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion
Saint-Boniface
Téléphone: 233-2211
Tampons pour tous usages

PELLAND CATERING
Traiteur: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 247-3319



Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7966

Lionel Aquin
RÉPARATION
de toute marque de machines à coudre
Tél.: 233-2940
271, boul. Provencher,
Saint-Boniface

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

FERBLANTIERS



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gou : ères
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921

René André 256-3340

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Téléphone: 233-3060

CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER

154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba

CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

TRANSPORTS

- Service de grues
- Transport de machinerie
- Livraison de produits en béton

PUTT'S TRANSFER
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327



La Page de Bicolo ...

Allô les amis!

Du nouveau, du nouveau dans la page. Peux-tu le trouver?

Bicolo!

******* DU NOUVEAU!! *******

Tu connais mon ami Saitout?

Imagine toi que Saitout m'est arrivé l'autre jour avec une suggestion... il voulait commencer un courrier avec toi.

Tu lui poses des questions, des problèmes et il se propose **de te répondre dans la page.**

Moi, je le crois un petit peu prétentieux... (même son nom... tu ne trouves pas?) mais c'est à toi de vérifier ses connaissances!

Demande-lui tout ce qui te préoccupe et il va sûrement essayer de te répondre.

Son adresse:

Saitout
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

P.S.: Tu peux te servir d'un "nom de plume" si tu veux... "Beau garçon" ... "Fleur d'été" ... etc. **mais** tu dois **signer** ta lettre de ton nom (mais seulement ton nom de plume paraîtra).

À bientôt

Bicolo!

Les écureuils:

Comme ils sont occupés et pressés ces petits écureuils. Ils se hâtent de faire leur provision de noisettes et de glands avant l'hiver. Colorie-les à ton goût.





Petit test...

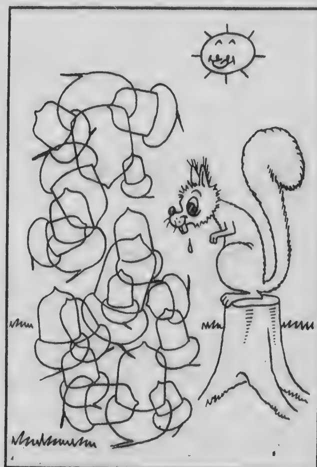
es-tu grognon ?

1 - Es-tu de mauvaise humeur quand tu as faim?
2 - Passes-tu une journée sans te mettre en colère?
3 - Es-tu grincheux quand tu as sommeil?
4 - Boudes-tu, même quand tu as mérité une punition?
5 - Prends-tu des médicaments sans protester?
6 - Rabroues-tu le camarade qui, sans le faire exprès, t'a marché sur un pied?
7 - Acceptes-tu, sans bouder, qu'on ne soit pas d'accord avec toi?

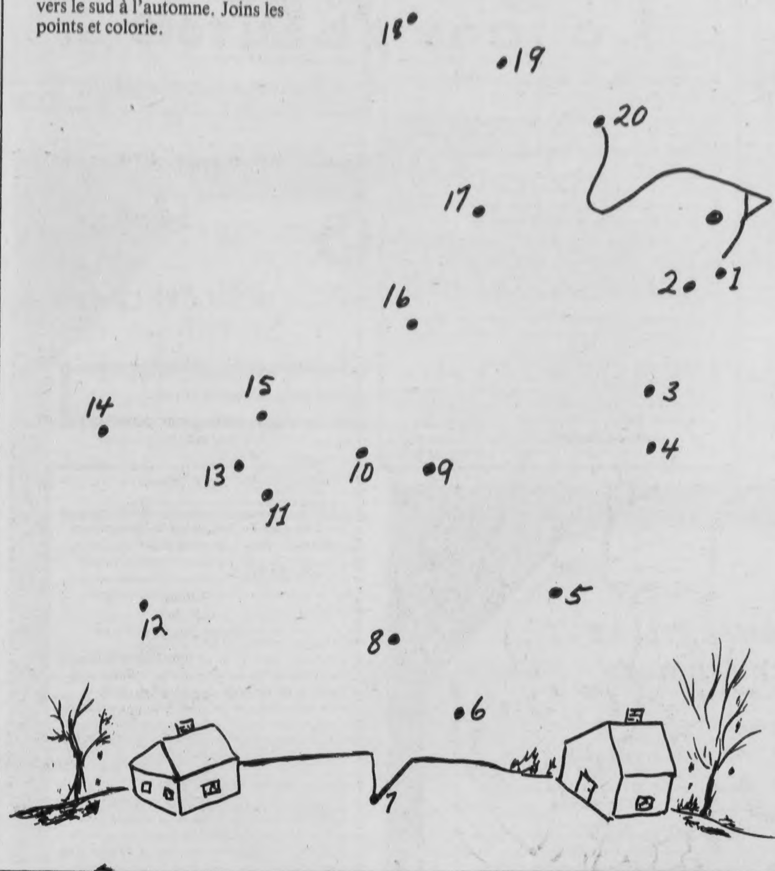
OUI	NON

Résultat : si tu réponds « oui » aux questions 2, 5, 7, et « non » aux questions 1, 3, 4, 6, tu es un enfant charmant !

Combien de glands cet écureuil a-t-il ramassés? Compte-les.



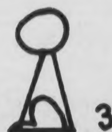
Trouve qui aime s'envoler vers le sud à l'automne. Joins les points et colorie.



Dessine l'écureuil.







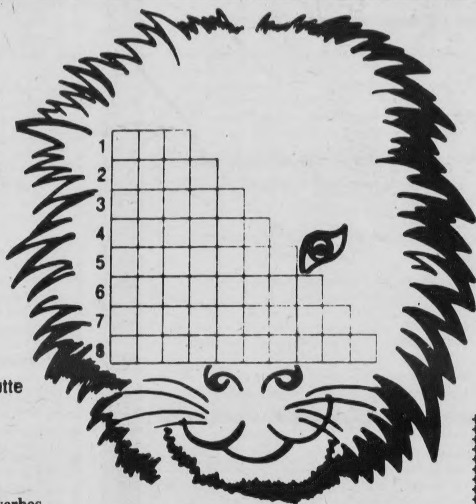






mots escaliers

1. Je sers aux expériences dans les laboratoires
2. Je suis le roi de la jungle
3. Animal fidèle à l'homme
4. Sur son dos, je fais de l'équitation
5. Je rampe sur le sol avec facilité
6. Je ramasse des glands, des noisettes pour l'hiver
7. Je suis le mâle de la chevrette
8. Je ressemble au chameau, mais je n'ai qu'une bosse



Trouve l'expression juste de ces proverbes.

LE GOURMAND RONGE SA AVEC SES

LE C'EST DE

DES GOÛTS ET DES ON NE DISCUTE

N'oublie pas le concours paru dans la page de la semaine dernière.

MEMBRE GAGNANT

No.: 3619

Bryan Dupuis
38 Burning Bush Bay
Park Windsor
Saint-Boniface, Manitoba

Réponse - Les proverbes.

Le gourmand ronge sa tombe avec ses dents.
Le temps c'est de l'argent.
Des goûts et des couleurs on ne discute pas.



COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS
ASSEMBLÉE PUBLIQUE SUR LES PROBLÈMES DES HANDICAPÉS FACE AUX SERVICES DE TRANSPORT
OTTAWA, LES 26 ET 27 NOVEMBRE 1979

Il a été demandé à la Commission canadienne des transports de tenir une assemblée publique pour entendre les vues de différentes parties intéressées sur les difficultés qu'éprouvent les personnes handicapées qui utilisent des modes de transport inter-urbains de compétence fédérale. Ceux-ci comprennent les services ferroviaires et aériens, le service d'autocars Roadcruiser du CN à Terre-Neuve, et les services de traversiers interprovinciaux et internationaux.

Toute personne désirant être entendue pourra présenter, lors de l'assemblée, un exposé oral ou écrit dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Des services de traduction ainsi que des services d'interprétation pour les sourds seront offerts.

L'assemblée publique qui débutera à 10h de l'avant-midi le lundi, 26 novembre, se tiendra dans l'immeuble Lester B. Pearson, situé au 125, promenade Sussex, Ottawa.

Monsieur Yves Dubé, vice-président à la recherche, Commission canadienne des transports, Ottawa, K1A 0N9 présidera l'assemblée publique. Copie des exposés écrits devra être envoyée à Monsieur Dubé au plus tard le 1er novembre 1979. Il serait également bon qu'il soit avisé d'avance de toute intention de faire une présentation orale lors de l'assemblée publique. Pour tout renseignement additionnel, on est prié d'écrire à Monsieur Dubé à l'adresse ci-dessus mentionnée ou de communiquer avec Madame Côté en composant (819) 997-6970 ou Mademoiselle Place (891) 997-6427.

H. Heads
Commission canadienne des transports
Ottawa K1A 0N9

MANITOBA

La commission permanente des privilèges et des élections entendra les représentants du public concernant:

Le projet de loi (no 22) - l'acte scolaire
Le projet de loi (no 23) - l'acte sur l'administration de l'éducation

Ces projets de loi ont été présentés à l'Assemblée législative du Manitoba pendant la 3e session de la 31e législature et le sujet a été référé à la Commission.

Les auditions auront lieu à la chambre 254, Palais législatif, à Winnipeg, et commencera à 10h lundi matin, le 22 octobre 1979 et se poursuivront jusqu'au moment où tous les participants auront été entendus.

Comme il n'y a pas d'heure limite pour la présentation des exposés et des questions de la Commission, il est impossible d'indiquer les heures exactes auxquelles des organisations ou individus seront entendus.

Les personnes ou organisations qui souhaitent présenter des mémoires peuvent s'inscrire à l'adresse ci-dessous, par téléphone (944-3636) ou par écrit.

Les mémoires peuvent être envoyés au greffier de l'assemblée législative 237, Palais législatif, Winnipeg, Manitoba, R3V 0V8. Il est demandé qu'au moins 15 copies des mémoires soient fournies.

Jack R. Reeves
Greffier de l'Assemblée législativedu Manitoba
10 août 1979



Appel
de candidatures
mixtes



AGENTS RÉGIONAUX (TI-5)

Traitement: $22 144 à $24 239
No de référence: 79-NCRSO-72-07-1, -2, -3, -4

Commission Canadienne des Transports
Comité des Transports par Chemin de Fer
Affectation a Divers Endroits au Canada

Le Comité des transports par chemin de fer dont l'administration centrale se trouve à Ottawa et qui a une division à Saskatoon et des bureaux régionaux à Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver prévoit avoir besoin des services d'inspecteurs techniques dans les domaines suivants:

Enquête sur les accidents (719-255-042)
Réf.: 79-NCRSO-72-07-1
Le titulaire devra enquêter sur les accidents de chemin de fer, évaluer et interpréter les signes physiques. Ce poste exige une vaste expérience des enquêtes sur les accidents de chemin de fer, enquêter instituées en vue de déterminer les causes et les circonstances d'accidents. Le titulaire doit être apte à suggérer des mesures correctives.

Services des transports (219-262-064)
Réf.: 79-NCRSO-72-07-2
Le titulaire devra examiner et évaluer les requêtes ou les propositions déposées par les chemins de fer en vue d'une rationalisation des opérations et des services. Ce poste exige une vaste expérience dans l'évaluation des services ferroviaires de voyageurs et de marchandises, et de l'incidence du milieu et de la société sur l'industrie ferroviaire.

Marchandises dangereuses (409-261-011)
Réf.: 79-NCRSO-72-07-3
Le titulaire devra planifier, organiser et mettre à exécution des programmes de surveillance et d'inspection touchant les méthodes de transports des marchandises dangereuses des services ferroviaires. Ce poste exige une vaste expérience de la manutention des marchandises dangereuses, de l'évaluation du matériel roulant et des entrepôts et de la mise en application de programmes pertinents.

Matériel roulant (719-255-041)
Réf.: 79-NCRSO-72-07-4
Le titulaire devra mettre à exécution les programmes de contrôle de la qualité touchant le matériel roulant des chemins de fer, inspecter le matériel touchant les voyageurs et les marchandises et évaluer les méthodes d'entretien des chemins de fer. Ce poste exige une vaste expérience de l'évaluation des programmes touchant le contrôle de la qualité de l'entretien du matériel roulant.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais est essentielle pour certains postes, tandis que certains d'autres exigent la connaissance de l'anglais et du français.

Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature pour des postes bilingues mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

Ces concours peuvent servir à combler d'autres postes semblables.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la région de la capitale nationale
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario)
K1A 0M7
Date limite: le 26 octobre 1979

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



Appel
de candidatures
mixtes

Open to both
men and women

Fonction publique Canada
Public Service Canada

INFIRMIERS(IÈRES) DIPLÔMÉS(ÉES) ET INFIRMIERS(IÈRES) PSYCHIATRIQUES DIPLÔMÉS(ÉES)

Jusqu'à $19 669

CENTRE PSYCHIATRIQUE RÉGIONAL
Service correctionnel du Canada
Ministère du Solliciteur général du Canada
SASKATOON, SASKATCHEWAN

79-CSC-OC-214 **319-184-010**

On demande du personnel infirmier pour un nouveau centre de psychiatrie de 106 lits qui a été ouvert récemment à Saskatoon dans le but de soigner les détenus perturbés des établissements provinciaux et fédéraux. Le centre en question est rattaché à l'Université de Saskatchewan, notamment au Service de psychiatrie et de soins infirmiers. L'établissement compte une section active de recherche et on prévoit que le centre servira à former les étudiants qui ont suivi des études supérieures dans divers domaines de la santé.
Le centre a besoin d'infirmiers(ières) qui joissent d'une expérience en psychiatrie et qui sont disposés à assumer des responsabilités et à acquérir des techniques de soins infirmiers en psychiatrie médico-légale.

COORDONNATEUR, FORMATION EN COURS D'EMPLOI ET SOINS INFIRMIÈRES CLINIQUES.

Traitement annuel: **$17 180 à $19 669 plus une indemnité de facteur pénologique (I.F.P.) de $1,000 par année**

Le titulaire devra posséder un baccalauréat en sciences infirmières et assumera certaines tâches au Collège de soins infirmiers de l'université. Le titulaire sera chargé de l'enseignement permanent, sur le tas, à tout le personnel infirmier. Il devra avoir l'expérience et les compétences voulues dans l'enseignement clinique de soins infirmiers, tant psychiatriques que généraux, et être en mesure de fournir des conseils en tant que spécialiste dans le domaine des soins infirmiers psychiatriques.

CHEFS D'ÉQUIPE

Traitement annuel: **$15 117 à $16 986 plus $1 000 d'I.F.P. par année.**

Superviser une équipe d'environ 7 infirmiers(ières) de jour ou de nuit, dans une unité de 12 à 24 lits. Les candidat(e)s doivent avoir l'expérience des soins infirmiers et l'aptitude à mettre en oeuvre des programmes de soins infirmiers.

PERSONNEL INFIRMIER

Traitement annuel: **$14 456 à $16 326 plus $1 000 d'I.F.P. par année.**

Prodiguer des soins aux malades 24 heures sur 24. Les candidat(e)s doivent avoir de l'expérience dans le domaine des soins infirmiers et(ou) psychiatriques.

Conditions de candidature pour les postes susmentionnés
Baccalauréat ou diplôme en sciences infirmières décerné par une école d'infirmier(ière) reconnue. Les candidat(e)s doivent être autorisé(e)s à exercer comme infirmier(ière) diplômé(e) au Canada. La connaissance de l'anglais est indispensable.

INFIRMIERS(IÈRES) PSYCHIATRIQUES DIPLÔMÉ(E)S

Traitement annuel: **$15 600 à $17 411 plus $1 200 d'I.F.P. par année.**

Prodiguer, par roulement, des soins psychiatriques et médicaux aux malades.

Conditions de candidature
Les candidat(e)s doivent être autorisé(e)s à exercer comme infirmier(ière) psychiatrique diplômé(e) au Canada et avoir de l'expérience dans le domaine des soins psychiatriques. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Avantages
Excellent régime de retraite, chaussures et uniformes fournis, régime intéressant de congé de maladie; indemnités de nuit et de fin de semaine; 11 fêtes légales; 3 semaines de congé au commencement; excellent programme de formation sur le tas; frais de déplacement payés.

Heures de travail: 37.5 par semaine.

Toute information relative à ce concours est disponible en français et peut être obtenue en écrivant à l'adresse suivante;
"Additional job information is available by writing to the address below".

Afin de fixer une entrevue ou pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner (frais virés) à Georgina Gerlitz à (613) 995-8832 entre 9h et 17h ou écrire à Georgina Gerlitz, Agent principal de dotation, Service correctionnel du Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ELECTRICITE

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

TÉLÉVISEURS ET FOURS À MICRO-ONDES À VENDRE OU À LOUER

Tél.: 233-1863 171, rue Marion Saint-Boniface

CARMAN MOXLEY RENTALS LTD *Aurèle Dupuis, prop.*



LA FEDERATION CULTURELLE DES CANADIENS-FRANCAIS

La Fédération culturelle des Canadiens-Français

requiert les services

d'un(e)

Secrétaire administrative

Entrée en fonction: immédiate

Salaire: $12 à 15,000 selon les compétences

Fonctions: Comptabilité
Dactylographie
Organisation de bureau
Organisation technique de réunions

Exigences: 1 - Maîtrise de la langue française parlée et écrite.

2 - Expérience en comptabilité, organisation et dactylographie.

3 - Esprit d'initiative et capacité de travailler en équipe.

4 - Une connaissance des communautés francophones à travers le pays serait souhaitable mais n'est pas essentielle.

Les candidats peuvent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier à Noël Leclerc, directeur général de la Fédération, **C.P. 26, Succursale Norwood Grove, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B8,** ou prendre rendez-vous pour la semaine du 15 au 19 octobre.

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Défi et aventure ...

Devenez officier de la Garde côtière canadienne

Des baliseurs, des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage, et une des plus importantes flottes de brise-glaces au monde portent tous l'insigne de la Garde côtière et assurent la sécurité des activités maritimes du pays.

La Garde côtière canadienne du Ministère des Transports offre une excellente formation et une carrière intéressante aux jeunes gens, hommes et femmes, attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leur pays. Les candidats choisis seront formés en mécanique de marine ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant entre autres les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel. Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer un coupon dès aujourd'hui. Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1980.

Agent en dotation
Cadets, Garde côtière
Transports Canada
Tour A, pièce 1217
Ottawa, Ontario K1A ON7

TROUSSE D'INFORMATION GRATUITE

Veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le collège de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom ____________________
Adresse ____________________
Rue ____________ App. ______
Ville ______ Province ______ Code postal ______
École ____________ Niveau actuel ____________

EMONDS ROOFING & SIDING CO. LTD.

- Isolation des maisons: Greniers, murs et sous-sols
- Recouvrements d'aluminium et de vinyle

Demandez une évaluation gratuite en appelant au no 247-3247

Noël Emond, Gérant
90, av. Braemar,
Saint-Boniface, Man. R2H 2K5

À LOUER

Appartements au Parc Windsor - 3 chambres à coucher. **Loyer inclus** réfrigérateur, poêle, tapis, draperies, laveuse et sécheuse. Stationnement de voiture. Un à $325.00, l'autre à $365.00. **Composer 247-4942 ou 489-3461.**

À LOUER

2700 p.c. bureaux modernes, climatisés, meublés, au centre de Saint-Boniface.
400 p.c. entreposage. **Tél.: 247-4942 ou 489-3461**

- 164 Impérial, nouveau bungalow de 3 chambres à coucher, 1055 pieds carrés, foyer, **$52,900.**
- 7 Sadler, maison neuve de 2 étages, 3 chambres à coucher, 1080 pieds carrés, **$48,900.**
- Lot de 10 acres à Ile-des-Chênes, **$16,000.**
- Saint-Vital, 2 lots: 186 Hindley, 33' x 102' - **$16,000,** 172 Impérial, 40' x 102' - **$17,500.**

Composer: 257-7808, 247-6771 ou 233-9333.

BOUCHARD REALTY

Téléphone: (1) 433-7502

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Venez à Saint-Pierre comparer les prix des propriétés.



VENDU

SAINT-PIERRE - Deux milles du village, sur chemin pavé - 13 acres avec beau bungalow de 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, salle de loisirs. Puits artésien. Garage double.



SAINT-PIERRE - Libre immédiatement - Maison de 3 chambres à coucher, sur beau grand lot paysagé. Machine à laver, sécheuse, cuisinière, réfrigérateur et draperies inclus. Grand garage. Seulement $31,900.

VENDU

SAINTE-ANNE - beau bungalow de 3 chambres à coucher - tapis mur à mur - 2 salles de bain - sous-sol à la grandeur - sur beau grand lot - avec garage attenant.

SAINT-PIERRE

Belle ferme de 320 acres avec bâtiments, bonne maison de 3 chambres à coucher - sous-sol fini. Grande étable de 100 pieds, hangar métallique pour machines, grainerie, garage, etc...



SAINT-PIERRE **$48,500**

Beau "bi-level" de 6 ans, 1450 pieds, tapis mur à mur, fournaise "Fisher" - puits artésien, sur grand lot. Boisé. Il faut voir pour apprécier.



VENDU

OTTERBURNE **$31,900**

Beau bungalow de 21 ans avec 3 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur, système intérieur d'aspiration. Garage, sur beau grand lot boisé.



SAINT-PIERRE - cherchez-vous une bâtisse pour un commerce? Nous avons cette bâtisse de 30' x 60' au centre du village, nouvellement décorée avec beau logis de 3 chambres à coucher. Seulement $49,900.

Appelez nous pour information pour des fermes, maisons "Hobby farm", lots, commerces, etc...

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

A.E. LePage, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Garry Hartwell - 257-3366



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

AGENTS DE CONCILIATION

(319-269-025) (026) (027) (028)

Traitement: $25 500 à $28 756
No de référence: 79-PM-77

Travail Canada
Service fédéral de médiation et de conciliation
Les postes sont situés à Montréal, Toronto et Vancouver

Fonctions

Fournir de l'aide en matière de conciliation et de médiation dans les cas de conflits au cours des négociations collectives et faire de la médiation préventive pour divers types de conflits liés aux relations industrielles, survenant dans des industries et des entreprises assujetties au Code canadien du travail.

Conditions de candidature

Expérience des relations patronales-ouvrières, notamment participation active à des négociations collectives et (ou) interventions dans des médiations ou des conciliations.

Exigences linguistiques

Pour les postes à Montréal la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. En raison de la nature de ces postes bilingues, les candidats qui postulent ces emplois doivent déjà connaître les deux langues. Pour les postes à Toronto et à Vancouver la connaissance de l'anglais est essentielle.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

John McLean
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la région de la capitale nationale
16e étage, tour Ouest
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario)
K1A 0M7
Date limite: le 2 novembre 1979

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

SAINT-NORBERT: Bungalow - 3 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, tapis mur à mur, 2 chambres de bains, grand patio, garage double avec "gazibo" attaché - sur beau lot de 60' x 148' - très propre.

NORWOOD **$31,500**

Maison de 1 1/2 étage bien située près de toutes les commodités. Comprend 3 chambres à coucher, salle à manger. Idéale pour les besoins de votre famille.

RUE NOTRE-DAME **$39,900.00**

Bungalow de 2 chambres à coucher, complètement remodelé, intérieur et extérieur, tapis mur à mur, portes et fenêtres nouvelles; très propre. Belle cour - stationnement pour 2 automobiles.

SAINT-BONIFACE **$32,500**

Bonne propriété de revenu comprenant 2 appartements. Bien située, sur beau lot.

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE **$39,900.00**

Maison 1 1/2 étage, 2 chambres à coucher - nouvellement remodelée et isolée - chassis et portes neufs - garage - très beau lot paysagé - proche des écoles.

RUE DES MEURONS **$20,000**

Nous acceptons des offres pour cette propriété. La maison sert présentement pour 2 logis, mais pourrait servir d'habitation à une seule famille.

Si vous désirez vendre votre maison, laissez-nous vous aider - Nous avons de bons clients.

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
340, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

ACTUALITÉS

- Dans le cadre du projet de formation des Guides, la troisième session qui traitait de la psychologie de l'enfant a eu lieu mardi, le 2 octobre dernier, à 19h30, au 601 de la rue Aulneau. Les personnes-ressource pour cette session étaient Madame Lucille Druwé, psychologue, et Mademoiselle Janine Tougas, spécialiste en loisirs et agent de développement à la **SFM**. La responsable du projet, Mademoiselle Pauline Hince, était également présente.

- À sa dernière réunion, le 2 octobre dernier, l'exécutif du Comité culturel de Saint-Norbert a planifié son assemblée annuelle qui aura lieu le 21 octobre prochain.

- Une réunion du comité d'organisation de LA JOURNÉE DE LA FEMME avait lieu mardi, le 2 octobre dernier, à 16h30 au Centre culturel franco-manitobain. Madame Lucille Roch, coordonnatrice des programmes à la **SFM** et responsable de l'événement qui aura lieu au cours de l'hiver, assistait à la rencontre.

- Le comité communautaire et culturel de Sainte-Rose-du-Lac s'est réuni mercredi, le 3 octobre dernier, à 19h30 à Sainte-Rose. Madame Irène Lecomte, coordonnatrice locale de la **SFM**, et Mademoiselle Pauline Hince, agent de développement communautaire, ont assisté à cette rencontre. Entre autres, on a examiné les résultats d'un récent sondage régional des besoins culturels et sociaux de la communauté.

- Mademoiselle Marcelle Lemaire, membre de l'exécutif de la **SFM**, a représenté l'organisme à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne-française de l'Ontario qui avait lieu à Sudbury les 5 et 6 octobre dernier.

- Monsieur Robert Rey, deuxième vice-président de la **SFM**, a assisté comme observateur à la Convention nationale d'orientation des Acadiens à Edmunston, au Nouveau-Brunswick, les 6, 7 et 8 octobre dernier. Monsieur Rey était accompagné de son épouse.

- La série de cours, **Être bien dans sa peau**, organisée par la **SFM**, a débuté, au CCFM, mercredi, le 10 octobre 1979. Une vingtaine de participantes ont assisté au premier cours de la série, destinée à faire apprécier aux franco-manitobaines leur santé physique et mentale.

- Monsieur Donald Foidart, premier vice-président de la **SFM**, a été élu vice-président de la Fédération canadienne-française de l'Ouest lors de la dernière réunion de cet organisme.

- La **SFM** prépare, à l'heure actuelle, une position qu'elle fera connaître suite au jugement de la Cour suprême du Canada face au cas de Monsieur Georges Forest et de l'anticonstitutionnalité de la loi du Manitoba de 1890. Afin d'être au pas avec les événements, la **SFM** a préparé un document qui fait état de l'évolution du cas Forest et des décisions possibles de la Cour.

- Monsieur Armand Bédard, responsable de la planification politique à la **SFM**, travaille actuellement avec le Comité des résidants du nord de Saint-Boniface, et autres personnes intéressées, à l'élaboration d'un plan de développement à long terme pour les résidants de ce quartier.

RUBRIQUE

COURS EN ANIMATION PRÉ-SCOLAIRE

Pour la saison '79 - '80, la **SFM** offre conjointement avec le Collège de Saint-Boniface, deux cours en animation pré-scolaire.

Ces cours sont de 45 heures, ont lieu au Collège même et sont ouverts à toute personne intéressée à l'enfant d'âge pré-scolaire: parents, éducateurs, étudiants sortant de l'école secondaire, etc.

Le premier de ces cours sera "Activités Pré-scolaires". Ce cours illuminera le "pourquoi" de diverses activités aussi bien que le "comment". L'art dramatique, la peinture, la musique, le chant, les marionnettes, la menuiserie, la nutrition, la danse, l'expression corporelle et la science seront les sujets explorés au niveau de l'enfant d'âge pré-scolaire.

Le format du cours: le samedi de 9h00 à 13h00, donc 4 heures consécutives avec pause. Les dates: samedi, 10 novembre au 8 décembre 1979 (relâche pour les fêtes) et samedi 12 janvier au 16 février 1980.

L'animation du cours sera assurée par de diverses personnes-ressource. Le deuxième de ces cours est: psychologie de l'enfant. On y étudiera les étapes de développement chez l'enfant, ce que l'on peut attendre de l'enfant soit au niveau intellectuel ou physique ou émotif à tel ou tel âge.

Le format sera le même que pour le premier cours. Les dates: du 23 février au 3 mai 1980. Lucille Druwé, qui a sa maîtrise en psychologie et est mère de 3 jeunes enfants, animera "Psychologie de l'enfant".

Janine Tougas, agent de développement en Loisirs et Programmes Pré-Scolaires pour la **SFM**, coordonne ces deux cours. Aussi, en coopération avec le Collège, un sondage sera mis sur pied pour voir à la nécessité d'un programme certifié au niveau du Collège Communautaire dans le domaine de l'animation pré-scolaire.

Pour des renseignements ou pour s'inscrire, contactez Janine Tougas à la **SFM** au 233-4915.



RIONS UN PEU



J'ai décidé aujourd'hui que les élèves ne parleraient que le français dans mon école...

ANNONCES

L'Association des Scouts du Canada - District de la Rivière Rouge organise deux stages d'initiation au mouvement Scout pour parents, nouveaux ou anciens animateurs, membres de comités de parents ainsi que toute personne intéressée:

- **le 13 octobre 1979, à Saint-Norbert**, en l'école Noël Ritchot, pour les gens de Saint-Adolphe, Saint-Vital, Transcona et Notre-Dame-de-Lourdes;
- **le 20 octobre 1979 à Saint-Pierre**, en l'école élémentaire pour les gens de La Broquerie, Saint-Malo, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne.

Si vous êtes intéressés à participer à ce stage et vous ne pouvez pas participer à celui de votre région, vous êtes libre de participer à l'autre stage.

De 9h30 à 16h, il y aura de l'information au sujet du jeune, le scoutisme, sa pédagogie, ainsi qu'une initiation à l'animation et les techniques nécessaires au bon fonctionnement d'un groupe scout.

N.B.: Apportez votre dîner.